



23^e réunion du Comité intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts

CEA, Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE)

Asmara, Érythrée
5 - 7 novembre 2019

***Tirer parti des nouvelles possibilités d'intégration
régionale en Afrique de l'Est***

RAPPORT DE LA RÉUNION

INTRODUCTION

1. La 23^e réunion du Comité Intergouvernemental de Hauts Fonctionnaires et d'Experts (ICSOE) s'est tenue du 5 au 7 novembre 2019, à l'hôtel Asmara Palace à Asmara, en Érythrée. La réunion a été organisée conjointement par le Gouvernement de l'Etat d'Érythrée et le Bureau pour l'Afrique de l'Est de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Le thème de la réunion était : « *Saisir de nouvelles possibilités d'intégration régionale en Afrique de l'Est* ».
2. L'ICSOE est un forum qui vise à nouer des partenariats et définir les modalités de coopération entre et parmi les différentes parties prenantes. Il vise également à soutenir l'intégration régionale et à accélérer le rythme du développement dans la sous-région. C'est un organe statutaire de la CEA en Afrique de l'Est. Il regroupe les représentants des quatorze États membres que le Bureau pour l'Afrique de l'Est dessert, en plus des représentants des Communautés Économiques Régionales (CER) et des Organisations intergouvernementales (OIG) de la sous-région. Il vient s'ajouter aux partenaires de développement, aux centres de recherche et aux autres parties prenantes.
3. A la faveur de la ratification de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) par 28 pays, la réunion a examiné les nouvelles opportunités que l'intégration régionale pourrait apporter, et comment faire en sorte que la région puisse tirer profit de ces avantages. L'ICSOE a été l'occasion d'améliorer la compréhension et de formuler des recommandations claires. Cet objectif a été atteint grâce à cinq séances plénières, deux réunions de groupes spéciaux d'experts (GSE), un autre événement parallèle et un dîner-débat de haut niveau, sur les thèmes suivants :

Séances plénières :

- Aperçu macroéconomique et social de l'Afrique de l'Est ;
- Comment accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf en Afrique de l'Est ;
- Stimuler le développement du tourisme en Afrique de l'Est ;
- Mobiliser des investissements pour le développement des secteurs de l'énergie et des infrastructures en Afrique de l'Est ; et
- Développement durable en Afrique de l'Est : Alignement des agendas nationaux, continentaux et mondiaux.

GSE :

- Promouvoir le commerce régional pour accélérer la création d'emplois ;

- L'état de la cohésion sociale en Afrique de l'Est.

Événement parallèle :

- Tirer parti de l'économie bleue pour l'intégration régionale.

Dîner-débat de haut niveau :

- Perspectives juridiques de l'intégration régionale en Afrique de l'Est.

PARTICIPANTS

4. Des délégations des pays suivants ont participé au ICSOE : Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Somalie et Tanzanie.
5. Outre un grand nombre de parties prenantes du pays hôte - l'Érythrée - les institutions et organisations nationales, sous-régionales, régionales et internationales suivantes étaient représentées : Commission de l'Union Africaine (CUA) ; Marché Commun de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA) ; Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) ; Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ; Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ; Commission de l'Océan Indien (COI) ; l'Autorité de coordination du transit et du transport dans le corridor nord (NCTTCA) ; l'Autorité de gestion portuaire pour l'Afrique de l'Est et Australe (PMAESA), l'Initiative du Bassin du Nil (IBN) ; l'Université d'Afrique du Sud (UNISA) ; le Ministère de l'énergie du Kenya, l'Université de Nairobi ; Kenya Youth in Trade ; Centre pour la Paix Durable et le Développement Démocratique (Seed) ; Life and Peace Institute ; Commission Nationale de Cohésion et d'Intégration du Kenya (NCIC) ; Institut d'Études sur la Paix et la Sécurité ; l'Université de Dar-es-Salaam ; Institut d'analyse et de recherche sur les politiques (IPAR) du Rwanda ; Université de Makerere ; Institut du Kenya pour la Politique Publique (KIPPRA) ; Confédération du Tourisme de Tanzanie ; Office National de Tourisme de Djibouti (ONTD) ; Loisirs et tourisme ; Howarth International ; Fondation RES4Africa ; Organisation Maritime Internationale (OMI) ; TradeMark East Africa (TMEA) ; Banque Africaine de Développement (BAD) ; Centre des Objectifs du Développement Durable pour l'Afrique (ODD C/A) ; Réseau de Partenariats Public-Privé en Afrique ; Kenya Convention Bureau ; Invest Afrique ; Initiative de Soutien Sous-Régional pour la Promotion de la Femme en Afrique de l'Est (EASSI) ; Institut de Politique Économique et Sociale de la Corne (HESPI) ; Corps diplomatique et agences des Nations Unies en Erythrée ; médias nationaux et internationaux ; consultants ; interprètes ; personnel de la CEA.

TRAVAUX DE LA RÉUNION

Ouverture de la réunion

Mot de bienvenue de Susan Ngongi, Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Érythrée

6. Mme Susan Ngongi, Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Érythrée, a félicité le Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA d'avoir choisi Asmara pour accueillir la vingt-troisième Réunion annuelle et le Gouvernement de l'État d'Érythrée d'en avoir facilité la tenue. Elle a estimé que la décision d'accueillir cet événement était un signal pour indiquer que le pays est ouvert aux affaires. Elle a également relevé la pertinence du thème pour l'État hôte, l'Érythrée.

Remarques liminaires de Godfrey Kabera, directeur général de la planification nationale au Ministère des finances et de la planification économique du Rwanda, au nom du Président sortant du 22^e Bureau du ICSEO

7. M. Godfrey Kabera, directeur général de la planification nationale au Ministère des finances et de la planification économique du Rwanda, a prononcé un discours au nom du Ministre ; en sa qualité de Président sortant, M. le Ministre a exprimé ses regrets de ne pas avoir pu assister à la réunion. Faisant référence à la 22^e Réunion annuelle, il a rappelé aux délégués que l'engagement de toutes les parties prenantes, en particulier du secteur privé, était nécessaire pour une mise en œuvre réussie de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf). Il a ajouté que les projets d'infrastructure régionaux faciliteront les échanges commerciaux et réduiront le coût des affaires, et qu'il est important de veiller à ce que les citoyens soient informés et consultés tout au long du processus.

Déclaration de Mme Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

8. La Secrétaire exécutive de la CEA, Mme Vera Songwe, a souhaité la bienvenue aux participants et a félicité les organisateurs et le pays hôte. Elle a indiqué que, bien que la croissance n'ait pas été aussi axée sur l'investissement ou la technologie que souhaité, l'Afrique de l'Est était néanmoins devenue la région d'Afrique qui a connu la croissance la plus rapide. Mme Songwe a cité la paix comme étant l'un des facteurs clés qui ont facilité ce processus. Et d'insister sur les avantages de récolter les « dividendes de la paix ». Rappelant la nécessité de créer des emplois, elle a souligné que les pays doivent exploiter les avantages de l'intégration régionale et du commerce dans le

cadre de la ZLECAf, en particulier dans des secteurs tels que le secteur du tourisme et le secteur manufacturier.

Ouverture de la réunion par M. Osman Saleh, Ministre des affaires étrangères de l'État d'Erythrée et futur Président du 23^e Bureau du ICSEO

9. L'ICSEO a été officiellement ouvert par le Ministre des affaires étrangères de l'État d'Erythrée et Président entrant du 23^e Bureau du ICSEO, M. le Ministre Osman Saleh. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants en Érythrée dans son discours liminaire, il a remercié le Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA d'avoir donné à l'Érythrée la possibilité d'accueillir cet événement important et opportun. Il a salué le président sortant du 22^e Bureau. Enfin, M. le Ministre a souligné les nouvelles opportunités offertes par les relations pacifiques, en mentionnant l'accord de paix historique avec l'Éthiopie signé récemment à Asmara.

Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

10. La réunion a élu à l'unanimité les pays suivants au Bureau du ICSEO pour 2019-2020, avant que l'ordre du jour ne soit ensuite examiné et adopté :

Présidence :	État d'Érythrée
1 ^{er} Vice-Président :	Seychelles
2 ^e Vice-Président :	Éthiopie
Rapporteur :	Tanzanie

Séance plénière sur l'aperçu macroéconomique et social de l'Afrique de l'Est

Présentation

11. La session a été animée par M. Abraham Kidane, Conseiller économique au Ministère du développement national de l'Érythrée.
12. Les participants à la réunion ont examiné une vue d'ensemble de l'évolution macroéconomique et sociale d'Afrique de l'Est en 2018, présentée par M. Andrew Mold, directeur par intérim du Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA. Cette revue de la situation s'est appuyée sur le rapport annuel de la CEA du même nom, qui vise à évaluer les résultats obtenus, à mettre en évidence les réalisations et à recenser les problèmes et les différentes options politiques.

13. La réunion a noté le taux de croissance toujours élevé de la région, tout en reconnaissant certains des risques économiques, tels que :
- La situation budgétaire et celle de la dette dans certains pays ;
 - Un manque de transformation structurelle ;
 - La faible performance commerciale de la région par rapport à son potentiel ;
 - Des vulnérabilités face au changement climatique ;
 - D'autres risques internationaux, tels que le différend commercial entre les États-Unis et la Chine, les cours du pétrole au Moyen-Orient et le Brexit ; et
 - Le manque de possibilités d'emploi.
14. La réunion a noté la taille du marché régional en termes de pouvoir d'achat, avant de relever que les déficits commerciaux ont tendance à être causés par les produits manufacturés. Il en résulte une forte dépendance à l'égard des importations, 70 % d'entre elles provenant de pays asiatiques. En revanche, les pays n'échangent pas avec leurs voisins.
15. La réunion a fait le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Elle a noté que les ODD 3, 9 et 16 ont été érigés en priorités par le Centre des ODD pour l'Afrique, en raison de la lenteur des progrès réalisés dans la région à ce jour.
16. Après avoir réfléchi à l'amélioration de l'espérance de vie et de la représentation politique des femmes, la réunion a fait état d'importants déséquilibres entre les sexes dans les taux d'alphabétisation et de la faible sécurité alimentaire dans la région. Les participants ont reconnu les solutions et les nouvelles opportunités offertes par la ZLECAf, telles que l'accélération de l'industrialisation et la création de près de 2 millions d'emplois.

Panel de discussion

17. M. Kenneth Racombo, Secrétaire principal du Département de l'économie bleue des Seychelles, a présenté les politiques et stratégies de développement et d'intégration régionale du pays. Il est revenu sur sa richesse en ressources océaniques et son approche stratégique pour en tirer parti de manière durable. La réunion a salué la décision du gouvernement de créer un nouveau département dédié à l'économie bleue, ainsi que des mécanismes de financement innovants, tels que les obligations bleues et la conversion de la dette. Cela soutient la mise en œuvre de la politique stratégique et de la feuille de route de l'économie bleue des Seychelles. Les principaux secteurs du tourisme et de la pêche ont été mis en avant comme des piliers clés de l'économie bleue. À cette fin,

des fonds sont mis à la disposition des entrepreneurs pour qu'ils puissent exploiter davantage les opportunités connexes. La réunion a noté l'option des Seychelles pour l'intégration régionale, tout en en restant conscients des défis liés à l'adhésion à de multiples CER.

18. Les participants à la réunion ont également salué quelques récents développements notables du Rwanda, présentés par M. Godfrey Kabera, directeur général de la planification nationale au Ministère des finances et de la planification économique du Rwanda. La réunion a noté : les progrès réalisés dans la transformation structurelle de l'économie de l'agriculture vers les services, la relance de l'industrie textile rwandaise par l'interdiction des importations de vêtements usagés, et le succès de la politique du *Made in Rwanda* dans le développement des industries locales. Le problème des déficits commerciaux persistants a été évoqué, de même que l'évolution de la situation sociale, notamment le passage à un système de santé communautaire. La réunion a pris note de la confiance que le gouvernement rwandais a placée dans la ZLECAf, avant de souligner l'importance des projets conjoints et des stratégies régionales compétitives.

19. Les participants à la réunion ont estimé que des « risques » internationaux tels que Brexit et la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine pourraient en fait être une source d'opportunités pour le continent. Dans l'intervalle, les participants ont demandé de plus amples informations sur :

- L'informalité des économies de l'Afrique de l'Est,
- Le commerce transfrontalier, et
- Les envois de fonds des migrants.

D'autres points ont été soulevés, notamment le rôle des CER dans l'accélération de la ZLECAf et les possibilités d'intégration régionale offertes par les cours d'eau partagés. Il a été dit qu'au niveau mondial, il y avait un défi implicite de diversification, car les pays risquaient de produire les mêmes produits. Dans le cas de l'Érythrée, l'attention des participants a été appelée sur le rôle de l'économie informelle et de la diaspora.

20. La session s'est terminée en reconnaissant : la nécessité de mettre en place des plans concrets pour accélérer le tourisme régional ; la nécessité d'impliquer les jeunes dans les activités de l'économie bleue ; et, enfin, le succès du gouvernement du Rwanda dans le développement d'un cadre détaillé et hautement efficace de suivi et d'évaluation.

Séance plénière sur la manière d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF en Afrique de l'Est

Présentation

21. La séance a été animée par M. Arnold Segawa, reporter à NTV Ouganda.
22. Les participants à la réunion ont débattu d'une conception commune de la mise en œuvre de la ZLECAF, de l'historique, de l'état actuel et des moyens recommandés pour aller de l'avant, tels que présentés par M. Stephen Karingi, directeur de la Division de l'Intégration Régionale, de l'Infrastructure et du Commerce à la CEA.
23. Les participants à la réunion ont constaté que de nombreuses parties techniques de l'Accord ont déjà été mises en place. La réunion s'est penchée sur le Sommet de juillet 2019 qui visait à « opérationnaliser » la ZLECAF, n'eut été les négociations en cours sur (1) les chapitres relatifs aux marchandises et (2) les règles d'origine. Les cinq « outils opérationnels » qui ont été lancés lors du Sommet de juillet 2019 ont ensuite été rappelés. Il s'agit notamment du :
 1. Mécanisme des obstacles non tarifaires :
Les mécanismes continentaux en ligne pour la surveillance, la déclaration et l'élimination des obstacles non tarifaires ;
 2. PAPSS :
Le Système panafricain de paiement et de règlement, mis en place par Afreximbank en tant que chambre de compensation pour les transactions entre monnaies africaines ;
 3. La Facilité d'ajustement de la ZLECAF :

Dotée d'un capital initial de 1 milliard de dollars d'Afreximbank pour soutenir les coûts d'ajustement de la ZLECAF, disponible à la demande des États membres ;
 4. Le portail en ligne pour les négociations tarifaires :
Un portail en ligne permettant l'échange d'offres entre les négociateurs ;
 5. L'observatoire africain du commerce :
Un référentiel d'informations, de documents et de statistiques sur le commerce, ainsi qu'un module de suivi de l'évolution des flux commerciaux et de l'intégration régionale.

24. La réunion a compris que la libéralisation des services ne se fera pas instantanément, le Protocole sur les services ne faisant qu'établir les paramètres d'un premier cycle de négociations sur les entreprises, les communications, les services financiers, le tourisme et les services de transport.
25. Après avoir reconnu les avantages indéniables de la ZLECAf, la réunion a recommandé les prochaines étapes pour le continent africain, y compris la région de l'Afrique de l'Est. À savoir :
- Finaliser les composants critiques restants ;
 - Augmenter le nombre d'États parties ;
 - Créer des institutions, mettre en place des mécanismes opérationnels, introduire des obligations dans la législation et la réglementation ;
 - Optimiser la mise en œuvre, par des mesures complémentaires telles que des stratégies nationales ;
 - Terminer la phase II des négociations ;
 - S'appuyer sur la ZLECAf pour réaliser le marché unique africain.

Panel de discussion

26. La séance s'est poursuivie par une table ronde avec les panélistes : M. Million Habte Begna, expert principal sur le commerce des services, Unité de la ZLECAf, Commission de l'Union africaine (CUA) ; Marcellin Henry Ndong Ntah, économiste principal, Afrique de l'Est, Banque Africaine de Développement (BAD) ; M. Antony Mveyange, directeur de recherche et de formation, Trademark East Africa ; et l'Ambassadeur Tesfamichael Gerahtu, Ministère des affaires étrangères, Érythrée. L'un des thèmes récurrents a été la nécessité de mieux faire connaître la ZLECAf et ce que cela implique, afin que les pays puissent mobiliser des soutiens en faveur de l'Accord. La nécessité de collecter des données fiables sur les services a également été reconnue, de même que celle du lancement de l'Observatoire Africain du Commerce pour recueillir des données sur le commerce des biens et services. Les participants à la réunion ont appris que l'Érythrée était attachée à l'intégration régionale, qu'elle considère non pas comme un choix mais comme une nécessité.
27. Les prochaines étapes ayant été définies dans la présentation, les panélistes ont souligné que la consultation du secteur privé était importante pour la suite du processus de négociation de la ZLECAf. Les membres du panel ont également souligné les avantages de :
- Financer le développement des infrastructures régionales pour accroître la productivité ;

- Collecter des données fiables ;
- Stimuler la compétitivité du secteur privé ;
- Harmoniser la réglementation ; et
- Faciliter le commerce (en particulier pour les petits commerçants).

28. Les participants à la séance plénière ont également souligné que le Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA pourrait réaliser une étude sur la chaîne de valeur des services dans la région, étant donné le rôle du secteur des services.

Séance plénière sur la promotion du développement du tourisme en Afrique de l'Est

Présentation

29. La séance a été animée par M. George Wachira, conseiller politique, Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en Érythrée.
30. Mettant l'accent sur le potentiel économique et l'importance du tourisme en Afrique de l'Est, la réunion a entendu un exposé de M. Geoffrey Manyara, expert en tourisme au Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA, sur la situation actuelle de l'industrie dans cette région. Le secteur du tourisme emploie actuellement plus de 7,2 millions d'Africains de l'Est, soit 30 % de la main-d'œuvre touristique totale du continent. La réunion a appris que le potentiel du tourisme, déjà évoqué dans les sessions précédentes, faisait de cette activité l'un des cinq secteurs de services prioritaires de la ZLECAf.
31. Tout en reconnaissant une croissance régulière, les participants à la réunion n'ont pas perdu de vue le mauvais classement des États membres dans l'indice de compétitivité du secteur du voyage et du tourisme (TTCI) du Forum Économique Mondial et ses causes, à savoir : la gamme réduite de produits touristiques et le manque de statistiques touristiques de bonne qualité.
32. La réunion s'est également penchée sur les opportunités émergentes, y compris l'établissement des priorités du secteur par les États membres. Il est apparu qu'en diversifiant la gamme de

produits touristiques, les acteurs régionaux devraient prêter attention à la classe moyenne croissante qui dispose d'un revenu disponible sur l'ensemble du continent et aux possibilités de développement de nouveaux produits.

33. L' ICSOE a reconnu les initiatives nationales et régionales prises par la CEA pour promouvoir le tourisme régional. Il s'agit notamment du Plan directeur du tourisme durable de l'IGAD, du Plan directeur du tourisme durable de l'Éthiopie, de la Stratégie e matière de tourisme de l'Union Africaine, du Plan de marketing touristique de la CAE et des comptes satellites du tourisme du Rwanda, de l'Ouganda et du Kenya.

Discussion de groupe

34. Les délibérations qui ont suivi ont maintenu l'accent sur la région. M. Hirut Kassaw, Ministre du tourisme et de la culture de l'Ethiopie, a présenté le cas de l'Ethiopie. Il a mis en avant sa grande population et la richesse de sa culture. Il a été dit que les entreprises du tourisme ne peuvent pas fonctionner sans leadership politique, de sorte qu'il faut :
- Développer et valoriser les destinations,
 - Renforcer l'intégration régionale dans le tourisme sur la base d'atouts communs, et
 - Mettre en place des systèmes de visas facilités.
35. M. Richard Rugimbana, Secrétaire exécutif de la Confédération Tanzanienne du Tourisme, a fait un exposé sur les expériences touristiques. En tant que partie prenante qui a travaillé dans les secteurs public et privé de l'industrie touristique, il a souligné l'importance de développer des partenariats entre le secteur privé et le gouvernement. Il a également souligné que pour être durable, le tourisme doit être inclusif, c'est-à-dire assurer une participation significative des communautés locales. Il a ensuite mis l'accent sur la nécessité de développer les compétences touristiques, étant donné que 80 % des activités touristiques repose sur la prestation de services.
36. M. Osman Abdi Mohamed, directeur général de l'Office National du Tourisme de Djibouti, a partagé les expériences de Djibouti : en 2019, Djibouti a adopté une loi sur le tourisme visant à développer les partenariats et les investissements pour valoriser le potentiel touristique de Djibouti. En janvier 2019, un visa électronique a été introduit, dont le coût a été ramené à seulement 10 USD. Le nouveau plan directeur de Djibouti a pour principaux objectifs :
- Un meilleur positionnement (augmentation des recettes touristiques),

- L'amélioration des compétences des opérateurs, et
- La durabilité.

Il a fait observer que le développement du tourisme en Afrique de l'Est pourrait contribuer à l'intégration régionale avec le développement de produits touristiques régionaux entre plusieurs pays (par exemple Djibouti, Ethiopie, Ouganda) et tirer parti de leurs avantages comparatifs. Toutefois, le développement des infrastructures demeure un défi.

37. Mme Jacinta Nzioka, directrice générale du Kenya Convention Bureau, a fait un exposé sur les produits de destination. Elle a rappelé la préférence actuelle des visiteurs extracontinentaux pour les voyages d'aventure, par rapport aux années 80 et 90, lorsque la demande était forte pour les forfaits détente. Elle a expliqué le lien entre le besoin de données et le manque de nouveaux produits touristiques, tout en affirmant qu'on ne connaît toujours pas les préférences des touristes africains, ce qui rend impossible le développement de produits sur mesure pour le tourisme intrarégional. Mme Nzioka a également mis l'accent sur le modèle MICE - Réunions, Primes, Conférences et Expositions - en tant que « fruit » à la portée de tous. Elle a mentionné la nécessité de promouvoir la région collectivement, en travaillant comme une destination unique. Elle a également souligné que le secteur des services n'est pas un secteur d'investissement élevé comme le sont d'autres secteurs (comme la manufacture).
38. Au terme de la session, les participants ont compris l'échec du concept de tourisme à attirer le marché africain, ainsi que l'impact inévitable des régimes de visa stricts et du coût élevé du transport aérien. Afin d'améliorer le rendement du tourisme, la réunion a recommandé que les délégués soutiennent la mise en œuvre intégrale des initiatives touristiques nationales, régionales et continentales. D'autres recommandations ont été formulées :
- Améliorer le partenariat entre les principaux acteurs du tourisme issus des secteurs privé et public, du monde universitaire et de la société civile ;
 - Diversifier la gamme de produits touristiques en Afrique de l'Est en s'éloignant des produits basés sur la nature et en privilégiant ceux qui attirent le marché touristique africain ;
 - Promouvoir conjointement le concept MICE (réunions, incitations, conventions et expositions), un concept touristique à haut rendement ;
 - Promouvoir le concept d'« escapade urbaine » interrégionale, qui constitue un filon à exploiter immédiatement dans le contexte de la ZLECAf;
 - Encourager l'assouplissement des régimes de visas, en particulier pour les États membres africains ;

- Soutenir la mise en œuvre du marché unique africain du transport aérien, tout en promouvant les autres modes de transport ; et
- Intégrer la recherche sur le développement du tourisme et produire des statistiques touristiques de bonne qualité.

39. Faisant le point sur les conseils partagés, la réunion a permis de s'entendre sur les actions suivantes :

- Développer des méthodologies pour uniformiser la collecte et l'analyse des données touristiques en Afrique de l'Est ;
- Développer un cadre pour guider la diversification des produits touristiques en Afrique de l'Est, en particulier le concept de tourisme urbain ;
- Travailler en collaboration dans le cadre des initiatives régionales et continentales existantes mentionnées.

Séance plénière sur la mobilisation des investissements pour le développement des secteurs de l'énergie et des infrastructures en Afrique de l'Est

Présentation

40. La séance a été animée par Frederick Golooba-Mutebi, chercheur indépendant.

41. Suite à la présentation de Yohannes G. Hailu, expert en énergie à la Section de l'énergie, des infrastructures et des services de la CEA, la réunion a reconnu la transformation en cours dans le secteur de l'énergie en Afrique, comme en témoigne :

- L'amélioration sensible de l'accès à l'énergie,
- L'élargissement des sources d'investissement, et
- L'amélioration de la capacité des infrastructures

Toutefois, les lacunes qui subsistent en matière d'infrastructures nuisent à la compétitivité de la région en termes de coûts de fret plus élevés et de coûts commerciaux plus élevés. Pour combler le déficit d'infrastructures, il faudra mobiliser 90 milliards de dollars US par an pour le développement énergétique.

42. La dernière évaluation de la CEA sur les progrès réalisés par l'Afrique dans la mise en œuvre du septième objectif de développement durable (ODD 7) indique que :

- Les progrès réalisés à ce jour sont principalement attribuables à des politiques et à des investissements solides :
Par exemple, l'objectif de l'Éthiopie d'augmenter l'accès de 44 % à 70 % d'ici 2025 et au Kenya de 29 % à 70 % - les deux étant motivés par la politique.
- La participation du secteur privé a augmenté :
En 2016, 13% de la production d'électricité provenait de producteurs d'électricité indépendants (PEI).
- Progrès dans l'amélioration de l'accès et de la capacité énergétique :
L'accès à l'électricité a dépassé la croissance démographique depuis 2017, mais le nombre de personnes qui n'y ont pas accès demeure élevé.

L'exposé a également mis en lumière les lacunes de l'Afrique en matière d'infrastructures et les coûts élevés d'entretien des infrastructures. La réunion a noté que les trois principales sources de financement sont en général : Les gouvernements nationaux africains, la Chine et le Consortium pour les infrastructures en Afrique.

43. Étant donné l'insuffisance du financement, il est question de mobiliser des ressources supplémentaires en investissements publics, public-privé et privé. Il a été observé que dans les partenariats public-privé, l'État partage les risques et la responsabilité avec les entreprises privées, ce qui les encourage à mobiliser leurs fonds. Toutefois, l'État conserve le contrôle des actifs tout en évitant certains des pièges de la privatisation (c'est-à-dire le chômage, la hausse des prix et la corruption). Diversifier les ressources d'investissement implique également d'élargir le champ d'application des finances publiques, en élargissant l'assiette fiscale, en tirant parti des envois de fonds de la diaspora, en exploitant les marchés des capitaux privés, en utilisant les flux de recettes bancaires et en émettant des obligations souveraines internationales. La session s'est conclue sur trois recommandations pouvant donner lieu à des mesures concrètes :

- Des ressources d'investissement supplémentaires devraient être mobilisées par les secteurs public et privé pour soutenir les investissements dans les infrastructures en Afrique de l'Est ;
- L'échange d'expérience dans le cadre de forums régionaux périodiques devrait être poursuivi afin de renforcer les capacités des États Membres qui mettent en œuvre diverses solutions pour combler le déficit en matière d'infrastructures ; et

- Les projets d'infrastructure régionale devraient tirer parti des progrès réalisés en matière d'intégration économique régionale, notamment la ZLEC, afin de réaliser une meilleure rentabilité.

Discussion de groupe

44. Le groupe d'experts a accueilli favorablement les idées sur le financement des infrastructures à partir d'un large éventail de points de vue :

- M. Leonhard Braun, analyste en énergie à la Fondation RES4Africa, Italie, a présenté des idées sur la manière d'attirer les investissements privés. Commencant par présenter son organisation, il a expliqué les principes fondateurs de l'organisation : l'énergie donne des moyens d'action à des vies, à des communautés et à des économies. Les énergies renouvelables sont fondamentales pour que l'Afrique parvienne à son développement inclusif et durable. En tant qu'organisation dirigée par le secteur privé et ses membres, la Fondation RES4Africa fonctionne comme un pont entre ses membres et ses partenaires en vue d'un échange de perspectives, d'initiatives et d'expertise. Il a indiqué que la demande d'énergie va certainement augmenter et que, simultanément, la contribution de la production d'électricité à partir de sources thermiques va également diminuer. En outre, environ 263 GW proviendront de sources d'énergie renouvelables, le solaire devant être la principale source d'énergie grâce aux progrès technologiques d'ici 2040. Ainsi, le secteur de l'électricité nécessite des investissements importants, bien que la perception des risques de défaillance entrave actuellement les investissements en Afrique. Il a indiqué que pour attirer des investissements en Afrique, il faudrait mener un dialogue actif entre les secteurs public et privé, assurer le partage des meilleures pratiques et le renforcement des capacités ;
- Mme Beatrice Florah, Vice-Présidente du Bureau du groupe de travail des partenariats public-privé (PPP) de la CEE, Coprésidente du Réseau PPP Afrique (Ouganda), a fait un exposé détaillé sur les PPP. Elle a évoqué le déficit de financement : les études de la Banque Mondiale sur l'état des infrastructures en Afrique révèlent que les besoins financiers annuels en infrastructures pour l'Afrique subsaharienne seulement sont estimés à 93 milliards de dollars US. Environ 45 milliards de dollars US peuvent être mobilisés à l'interne, 8 % auprès des donateurs multilatéraux et bilatéraux. Toutefois, le reste devra provenir du secteur privé des économies émergentes. Elle a expliqué que les projets PPP doivent être bien préparés et doivent démontrer :
 - La viabilité commerciale ;

- Des propositions d'optimisation des ressources ou de valeur ajoutée pour les populations ;
- La viabilité financière ;
- Des coûts abordables ; et
- Le transfert approprié des risques.

Elle a également souligné les avantages des PPP :

- Ils financent des projets qui autrement n'auraient jamais été financés avec un financement gouvernemental conventionnel ;
- Ils offrent une approche de la prestation des services tout au long de la vie ;
- Ils facilitent l'innovation ;
- Les risques sont attribués à la partie la plus à même de les atténuer.

Elle a précisé que pour que les gouvernements puissent utiliser les PPP comme mode de fourniture d'infrastructures, certaines réformes prioritaires doivent être entreprises, notamment :

- Entreprendre une étude diagnostique du pays pour comprendre dans quelle mesure le pays est prêt à nouer des PPP ;
 - Créer un environnement favorable au développement des infrastructures dans le cadre d'un accord de PPP, d'un cadre politique, juridique, réglementaire et institutionnel du PPP ;
 - Élaborer une liste crédible de projets prioritaires que les gouvernements souhaiteraient mettre en œuvre dans le cadre d'un accord de PPP ;
 - Établir un fonds dédié aux infrastructures ;
 - Développer les capacités des PPP dans tous les domaines.
- M. Teferi Abraha, directeur de l'énergie au Ministère des mines et de l'énergie de l'Érythrée, a expliqué la philosophie de l'Érythrée en matière d'infrastructures. Le Gouvernement érythréen considère qu'il s'agit d'un moyen d'édification de la nation et que le développement des infrastructures relève de la responsabilité du secteur public. En raison de la paix actuelle, la demande d'énergie a connu une forte hausse. Elle devrait tripler entre 2018 et 2030. Le pays a exploré les sources d'énergie éolienne et solaire et a pour objectif d'exporter l'énergie excédentaire. Le coût initial des projets énergétiques étant généralement très élevé, le Gouvernement érythréen a créé un fonds auto-renouvelable destiné à 10 000 ménages dans les zones rurales, qui a bien fonctionné et pourrait être adopté par d'autres pays.
 - M. Peter Thobora, directeur adjoint des énergies renouvelables au Ministère de l'énergie du Kenya, a commencé son intervention en indiquant que l'énergie est au cœur de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris sur le changement climatique, affirmant qu'une

transition mondiale vers une « énergie propre » est déjà en cours. Et c'est sur cette base que les actions nationales peuvent être ancrées. Le Kenya considère l'énergie comme un élément essentiel de sa transformation économique et sociale. M. Thobora a expliqué les progrès accomplis. 75 % des Kenyans ont accès à l'électricité aujourd'hui et le pays est en passe d'atteindre l'accès universel d'ici 2022. En décembre 2018, la stratégie nationale d'électrification (NES) a été lancée. Elle s'appuie à la fois sur des solutions réseau et hors réseau. L'intervenant a présenté quelques projets géothermiques, solaires et éoliens du Kenya. Alors que les énergies renouvelables représentent actuellement 70 % du mix énergétique, elles représentent 90 % de la distribution d'électricité.

Séance plénière sur le développement durable en Afrique de l'Est : Alignement des agendas nationaux, continentaux et mondiaux

Présentation

45. La séance a été animée par M. Arnold Segawa, reporter à NTV Ouganda. Peter Gabriel Robleh, Institut de politique économique et sociale de la Corne de l'Afrique
46. L'ONU elle-même opère sur diverses zones géographiques à travers une multitude de cadres. Au nom de Susan Ngoni, Coordinatrice résidente de l'ONU en Érythrée, M. Andrew Mold, directeur par intérim du Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA, a présenté la session en s'appuyant sur les défis auxquels l'ONU est également confrontée. Dans la quête du développement durable à travers le monde (et plus particulièrement sur le continent africain), les organisations internationales, les communautés régionales et les gouvernements nationaux ont élaboré un certain nombre d'« agendas » internationaux, continentaux et régionaux. Les participants à la réunion ont compris qu'il y avait un risque de « décalage/inadéquation » et qu'il est clair que les gouvernements ont un grand défi à relever pour intégrer de manière optimale tous les programmes pertinents en fonction du contexte particulier de leur pays.
47. Les participants ont estimé qu'il importait d'assurer l'alignement et la compatibilité des cadres nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux. Prenant l'exemple de l'Agenda des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063, la réunion a reconnu qu'il y avait des convergences, mais pas dans tous les domaines, ce qui explique ce « conflit ». Les domaines de convergence entre les agendas de la CAE et de l'ONU étaient : le développement social, le développement économique, le changement climatique et la durabilité

environnementale ; les sociétés pacifiques et inclusives et les institutions réactives. Contrairement aux ODD, l'Agenda 2063 ne met pas l'accent sur : l'inégalité au sein des pays et entre eux ; la consommation et la production durables ; les écosystèmes terrestres, les forêts, la désertification, la dégradation des terres et la biodiversité. Et contrairement à l'Agenda 2063, les ODD ne couvrent pas : l'intégration continentale et une Afrique politiquement unie ; une identité culturelle panafricaine ; ou un programme de sécurité continental. La réunion a ensuite reconnu qu'il y avait beaucoup d'autres ordres du jour dont les gouvernements devaient également tenir compte à l'heure d'élaborer leurs plans nationaux de développement, par exemple : Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015) ; le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement (2015) ; l'Accord de Paris sur les changements climatiques (2015) ; l'Agenda 2040 (2016).

48. La réunion a ensuite présenté quelques instruments d'alignement :

- Intégration, accélération et appui aux politiques (MAPS),
- La boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports (IPRT),
- Le Rapport sur le développement durable en Afrique,
- Les 66 indicateurs de base - CUA/NEPAD/CEA,
- Le Forum régional africain pour le développement durable,
- SDGs Gateway – ESCAP.

Le groupe d'experts a insisté sur la nécessité d'assurer le suivi de ces outils actuels et de tirer les leçons qui s'imposent pour préserver et mettre à profit les acquis.

Panel de discussion

49. M. Enock Nyorekwa Twinoburyo, économiste principal au Centre pour l'Afrique des ODD, a précisé les trois piliers des ODD : croissance, inclusion et changement climatique. Il a souligné qu'il s'agit davantage d'une question de « domestication » que d'alignement en soi. Il a souligné le manque de données et de financement. Il a également mentionné que les réformes en matière d'inclusion sociale ne sont plus d'actualité au regard de la croissance démographique.

50. La panéliste Mme Susan Ngongi, coordonnatrice résidente des Nations Unies en Érythrée, a évoqué le défi de la coordination et, faisant référence au déficit de financement, a dit en conclusion qu'il n'y avait pas de « Plan Marshall » pour les Agendas, d'où la pression financière de l'alignement. S'agissant de l'ensemble d'outils de planification intégrée et d'établissement de rapports dirigé par la CEA, les participants à la réunion ont noté que l'alignement fondamental

des stratégies devait se faire au niveau national, à la fois à des fins de planification et parce que les *évolutions nationales* avaient le plus fort impact sur la vie des populations.

51. M. Godfrey Kabera, directeur général de la planification nationale au Ministère des finances et de la planification économique du Rwanda, qui faisait également partie du groupe d'experts, a fait part des méthodes que les gouvernements devaient adopter. L'une de ces « tactiques » consistait pour les gouvernements à accorder la priorité aux objectifs les plus ambitieux afin de synchroniser verticalement les différents objectifs. Il a également mentionné qu'il y avait une autre partie à cette question de l'alignement pour les membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est comme le Rwanda, qui ont aussi la « Vision 2050 ». Les participants se sont félicités de l'approche de la collecte de données au Rwanda, qui a facilité la mise en commun des ressources pour répondre aux besoins statistiques en mobilisant des ressources et en évitant les doubles emplois.
52. Au cours de la table ronde, M. Andrew Mold, directeur par intérim du Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA, a évoqué le manque de ressources pour s'attaquer aux problèmes transfrontaliers. Il a réaffirmé la nécessité de combler le déficit de financement afin d'obtenir des résultats.
53. S'exprimant au nom du Gouvernement érythréen, M. Samson Berhane, administrateur national adjoint chargé des autorisations au Ministère du développement national de l'Érythrée, a affirmé l'attachement de l'Érythrée à tous les programmes mentionnés et a indiqué que ceux-ci s'inscrivaient dans le droit fil des programmes politiques, sociaux et économiques de son pays. Il a montré comment les ODD se traduisent en Érythrée, en définissant leurs objectifs prioritaires et les réalisations correspondantes :
- Infrastructure et distribution d'eau ;
 - Rénovation et agrandissement de routes, de voies ferrées, d'installations à câbles et d'oléoducs ;
 - Réhabilitation des ports et des côtes ;
 - Production et fourniture d'électricité ;
 - Modernisation des transports et des communications ;
 - Logement ;
 - Modernisation de la santé et inclusion de services éducatifs de qualité ;
 - Élaboration d'une feuille de route pour le secteur industriel érythréen ;
 - Mise en œuvre efficace, avec la participation de la diaspora ; et

- Partenariat et stabilité régionaux.

Il a conclu en mentionnant l'optimisme suscité l'année dernière par le développement important de la région et l'importance de l'interconnectivité par le développement des infrastructures.

54. L'ambassadeur Tesfamicael Gerahtu, président de séance, a conclu en suggérant que la solution se trouvait dans l'édification de la nation et que l'alignement devrait être considéré comme une occasion d'harmonisation au-delà des frontières, et donc une façon de créer et de maintenir des relations pacifiques. Il a souligné l'importance d'une répartition équitable des richesses et la nécessité d'une approche axée sur les personnes.

Session parallèle sur la promotion du commerce régional pour accélérer la création d'emplois (GSE)

55. Le groupe spécial d'experts sur le thème « Promouvoir le commerce régional pour accélérer la création d'emplois » a élu à l'unanimité les participants suivants à son bureau :

Présidence : Anthony Mveyange, Trademark East Africa.

Rapporteur : Arnold Segawa, NTV Ouganda.

Présentation

56. Le thème a été présenté par Mlle Jessica Atsin, chargée de recherche au Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA. Elle a expliqué la croissance rapide de l'offre de nouveaux entrants sur le marché du travail, comme le fait que 2,1 millions de personnes entrent sur le marché du travail chaque année en Éthiopie. La réunion a donc noté la nécessité de former les jeunes pour qu'ils soient en mesure de saisir les nouvelles possibilités qui s'offrent à eux. La réunion a également reconnu que l'essentiel des emplois dans la région se trouve dans le secteur agricole, et le secteur des services gagne de plus en plus de terrain. Le présentateur a vanté le secteur du tourisme disant qu'il était une source importante d'emplois (la contribution à la création d'emplois atteignant 66,7% aux Seychelles en 2018). Il a également démontré que le secteur des TIC est aussi une source prometteuse de création d'emplois. Toutefois, il a reconnu la lenteur de la création d'emplois par rapport à la croissance du PIB et d'ajouter que l'impact du commerce régional sur l'emploi dans le cas de la mise en œuvre de la ZLECAf dépendra de la réactivité des secteurs des importations et des exportations. Il a indiqué que la mise en œuvre de la ZLECAf devrait débloquer davantage de possibilités de création d'emplois dans le secteur manufacturier, avant de conclure que l'accroissement du commerce intrarégional associé à la mise en œuvre de la ZLECAf va créer

entre 800 000 et 2 millions d'emplois, ce qui va radicalement modifier la situation du marché du travail.

57. Le groupe spécial d'experts a également bénéficié des contributions de :

- M. Vincent Leyaro, professeur d'économie à l'Université de Dar es-Salaam, qui a indiqué la nécessité de former les jeunes pour qu'ils soient en mesure de bien se positionner face aux nouvelles opportunités. Se référant à une étude de 2014 montrant un décalage, il a déclaré que les jeunes Africains risquaient d'être des observateurs ;
- Mme Maureen Were, chercheur associée à l'UNU-WIDER, qui a dressé la liste des défis pour la création d'emplois : importation de produits bon marché, commerce intra-africain limité, faible interconnexion et autres obstacles non tarifaires). Elle a également souligné le rôle du commerce et de la libre circulation (et donc de la ZLECAf) dans la création d'emplois ;
- M. Mike Okumu, de l'école d'économie de l'Université de Makerere, a affirmé que la fiabilité de l'approvisionnement énergétique était essentielle pour soutenir les activités industrielles. De même, il a souligné la nécessité d'une politique de concurrence (et d'une commission de la concurrence), après avoir évoqué la nécessité de passer d'une économie informelle à une économie formelle en vue d'une concurrence équitable. Il a également souligné la nécessité de faciliter la circulation de la main-d'œuvre dans la région et a recommandé la mise en place d'un cadre de qualifications ;
- M. Weldeyesus Elisa, directeur général au Ministère du travail et de la protection sociale de l'Érythrée, qui a fait une contribution sur l'expérience érythréenne en matière d'estimation du chômage et présenté les statistiques de l'emploi, qui démontrent la nécessité de mettre l'accent sur la jeunesse ; et enfin
- M. Kato Kimbugwe, qui a souligné que les liens sont essentiels pour la création de valeur ajoutée dans l'agriculture - et dans tous les secteurs - dans le cadre de la ZLECAf. Il a mentionné que la technologie perturbe la façon dont les emplois sont créés, c'est-à-dire qu'elle supprime des emplois mais en crée aussi de nouveaux. Il a également souligné l'importance des données ventilées sur le chômage.

Discussion de groupe

58. La réunion a reconnu l'importance des normes, de la certification (etc.) pour les exportations hors du continent ; la même chose doit être faite au sein de la ZLECAf, et les informations doivent être facilement disponibles. La réunion a également pris note des préoccupations concernant

l'exportation de main-d'œuvre vers la diaspora. Mlle Atsin a ensuite apporté quelques précisions sur les modèles utilisés pour prédire la création d'emplois lors de la mise en œuvre de la ZLECAf : les limites du modèle signifient que le secteur informel ne peut être ajouté, alors que lorsque le secteur des services est inclus dans le modèle, l'effet dépend de l'élasticité de l'emploi dans ce secteur.

59. La réunion a débouché sur la formulation des cinq recommandations suivantes, qui peuvent faire l'objet de mesures concrètes :

- Favoriser la mobilité de la main-d'œuvre par l'harmonisation régionale des normes de qualification ;
- Tirer parti des possibilités de création d'emplois que les nouvelles technologies peuvent offrir, malgré les perturbations qu'elles peuvent parfois causer ;
- Formaliser autant que possible les secteurs informels afin d'encourager une concurrence équitable ;
- Encourager et faciliter l'amélioration de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) afin de résoudre les disparités en matière d'éducation et d'emploi ; et
- Soutenir la mise en œuvre du Protocole sur la libre circulation afin de renforcer la mobilité régionale et continentale de la main-d'œuvre.

Session parallèle sur l'état de la cohésion sociale en Afrique de l'Est (GSE)

60. Le groupe spécial d'experts sur l'« état de la cohésion sociale en Afrique de l'Est » a élu à l'unanimité les participants suivants à son bureau :

Présidence : Yohannes Isaac Yehdego, directeur général, Autorité fiscale
Département, Ministère des finances

Rapporteur : Berhe Araya Mana, Ministère du travail et de la protection sociale,
Érythrée.

Présentations :

61. La session s'est ouverte par une présentation par l'auteur, Timothy Murithi, consultant à la CEA sur les conclusions du rapport. Le rapport sur l'état de la cohésion sociale en Afrique de l'Est s'appuie sur une enquête de perception, qui s'articule autour de cinq thèmes :

- L'appartenance, l'inclusion sociale et une vision commune ;
- La sûreté, la paix et la sécurité ;
- Les inégalités et les migrations ;
- Les effets du commerce transfrontalier ; ainsi que
- La participation et l'implication actif des citoyens.

Bien qu'il n'y ait pas eu de consensus sur la définition de la « cohésion sociale », ces piliers du rapport en reprennent les principes pour tenter de mesurer l'état actuel de la cohésion sociale en Afrique de l'Est, à l'intérieur des pays et entre eux. Selon le rapport, il y a actuellement :

- Un faible sentiment d'appartenance et de vision partagée en Afrique de l'Est, et, par ricochet, de discrimination ;
- Un grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des niveaux élevés de violence fondée sur le genre et de xénophobie, et des niveaux relativement faibles de sécurité et de paix entre groupes sociaux ;
- Les inégalités économiques et les évolutions inégales en matière de gouvernance et d'inclusion accroissent la fragmentation sociale et affectent le flux des travailleurs migrants ;
- La bureaucratie, les tarifs douaniers prohibitifs et les restrictions non tarifaires qui restreignent l'esprit d'entreprise et le commerce transfrontalier ;
- Un faible niveau perçu de participation citoyenne et d'implication active dans la région de l'Afrique de l'Est.

Dans le contexte du Protocole de l'UA sur la libre circulation des personnes et de l'aspiration politique et économique à accroître le degré de cohésion sociale et d'unité panafricaine sur le continent, le rapport relève également le rôle de la cohésion sociale dans la promotion du développement des chaînes de valeur régionales. Après avoir été longuement discutés lors d'autres sessions de la 23^e réunion annuelle de l'ICSOE, les avantages économiques de ce projet ont été bien compris par les participants du groupe spécial d'experts.

62. Le groupe spécial d'experts a échangé autour d'un exposé de Christopher Louise, conseiller principal au SeeD (Centre pour la paix durable et le développement démocratique). Il est revenu sur les menaces qui pèsent sur la cohésion sociale en raison de la croissance inégale et des

inégalités perçues, dont on sait qu'elles alimentent les tensions sociales et les conflits. En conséquence, il a indiqué qu'il s'agissait là d'un moyen de renforcer la cohésion sociale : en réduisant les inégalités et en améliorant les expériences vécues au quotidien par les populations d'Afrique de l'Est. Mettant l'accent sur le caractère favorable de l'intervention précoce pour la prévention des conflits, la réunion a noté l'existence de l'indice de cohésion sociale et de réconciliation (SCORE) et son utilité potentielle en tant qu'instrument d'évaluation empirique qui permet de mettre au jour l'anatomie de la société en termes de cohésion et de propension aux conflits.

63. Paul Kamau de l'Institut des Études pour le Développement de l'Université de Nairobi et partenaire principal d'Afrobarometer pour la région Afrique de l'Est, qui a présenté en avant-première les nouvelles données d'Afrobarometer (série 8) sur la cohésion sociale au Kenya, en cours de finalisation et qui n'ont pas encore été rendues publiques, a fait un dernier exposé. Dans l'ensemble, les résultats indiquent que près de la moitié de la population kenyane estime que les gens sont traités injustement en raison de leur appartenance ethnique, de leur religion et/ou de leur situation économique. Il y a un sentiment d'identité nationale chez les Kenyans au-delà de l'appartenance ethnique. La plupart des Kenyans répriment la tolérance à l'égard des autres groupes ethniques, de la religion, des immigrants et des partisans, mais *pas* à l'égard des personnes ayant une orientation sexuelle différente.

Discussion de groupe

64. Des expériences et des réflexions ont également été partagées par la représentante de la Commission Nationale de Cohésion et d'Intégration du Kenya (NCIC), Mme Olive Chepkorir, directrice adjointe et responsable de la communication et de la gestion des connaissances. Elle a insisté sur la forte corrélation positive entre l'indice de cohésion sociale et l'indice de développement humain. Lanoi Maloiy, chercheuse et chargée de cours au Centre d'Études des Femmes Africaines à l'Université de Nairobi, spécialiste des études sur le genre, a notamment souligné la question du vieillissement démographique à venir.
65. Le groupe spécial d'experts a noté le réservoir de potentiel de l'Afrique de l'Est pour une plus grande cohésion sociale à l'échelle régionale, et sa résilience relative à cet égard dans le passé, en particulier compte tenu des défis tels que les déplacements, les disparités dans les niveaux de développement économique, les conflits et la prévalence des identités nationales et locales. Un diagnostic clair des défis a permis à la réunion de formuler des recommandations réalisables suivantes :
- Il s'agit de :

- Promouvoir des interventions politiques qui tirent parti des affinités ethniques et culturelles transfrontalières,
 - Plaider pour l'utilité du concept de cohésion sociale au niveau régional,
 - Entreprendre une étude sur la cohésion régionale en consultation avec l'ICSOE sur la méthodologie,
 - Promouvoir la paix et l'éducation civique dans les écoles, les universités, les communautés, et
 - Mettre en place un cadre spécialisé pour comprendre l'état de la cohésion dans les États insulaires de la région afin de répondre à leurs besoins spécifiques ;
 - Mettre en place des plates-formes régionales de transfert de fonds.
- Il est conseillé aux gouvernements de :
 - Comprendre les compétences non techniques qui favorisent une culture de l'esprit d'entreprise, et adopter et mettre en œuvre des politiques en conséquence ;
 - S'attaquer aux inégalités ;
 - Redéfinir la migration transfrontalière en tant que moteur de la cohésion sociale régionale ;
 - Ratifier le Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes ;
 - Financer des politiques qui atténuent les tensions sociales, telles que celles qui développent des filets de sécurité sociale ;
 - Réduire les obstacles au commerce transfrontalier afin d'accroître l'interaction socio-économique et donc la compréhension ;
 - Mettre en œuvre l'adoption par l'Union Africaine de la langue régionale dominante - le kiswahili - et plus généralement promouvoir les échanges culturels et les programmes éducatifs.

Session parallèle sur la mise à profit de l'économie bleue pour l'intégration régionale

66. L'événement parallèle sur le thème « Tirer parti de l'économie bleue pour l'intégration régionale » a eu comme participants :

Présidence : Ambassadeur Tewelde Weldemichael, directeur général, Département du développement marin, Ministère des ressources marines, Érythrée.

Rapporteur : M. Aboud S. Jumbe, Analyste de recherche en planification des politiques, Département de l'environnement, Zanzibar, Tanzanie

Présentations :

67. Daya Bragante, spécialiste de l'économie bleue au Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA, a souhaité la bienvenue aux délégués à la réunion et a souligné les objectifs de l'événement parallèle, indiquant que la session devait être interactive. Elle a présenté le contexte de l'événement parallèle et a rappelé que le processus avait commencé en 2015 pendant l'ICSOE à Madagascar, la principale recommandation étant de se doter d'un manuel pour la formulation des politiques. Cette boîte à outils, lancée en 2016, fournit une méthodologie étape par étape pour la formulation de la politique de l'économie bleue à tous les niveaux. D'autres points clés étaient :

- La définition de « l'économie bleue » adoptée est celle de l'Agenda 2063 de l'UA et de la Stratégie maritime intégrée africaine (AIMS) 2050. Elle couvre toutes les masses d'eau (aquatiques et marines) y compris les côtes, les mers, les océans, le sous-sol, les rivières et les lacs.
- Une étude a également été menée sur les secteurs clés de l'économie bleue en Afrique de l'Est puis lancée en 2016. L'événement parallèle est donc une étape supplémentaire vers le développement de l'économie bleue dans la sous-région.
- La CEA a fourni un appui aux Comores, à Madagascar, aux Seychelles et à la Commission de l'Océan Indien (COI) pour l'élaboration de politiques d'économie bleue.
- La session devait servir de forum pour le partage d'expériences, le travail en réseau et l'établissement de partenariats.

Mme Bragante a ensuite présenté le président avant de passer la parole aux participants.



68. L'Amb. Tewelde Weldemichael, directeur général du Département du développement marin du Ministère des ressources marines de l'Érythrée, a souligné la richesse des ressources de l'économie bleue de son pays. Après avoir manqué d'infrastructures de pêche, le pays s'est aujourd'hui doté d'un cadre politique visant à contribuer à la sécurité alimentaire par la fourniture de protéines bon marché aux citoyens. Il y a également d'autres objectifs spécifiques, par exemple, augmenter la productivité, obtenir des devises fortes, etc. Les stratégies spécifiques comprennent :

- Le développement de la pêche le long de la côte et des îles ;
- L'organisation des coopératives de pêcheurs, et
- Le renforcement des capacités des pêcheurs par la formation et l'accès au crédit, etc.

Il existe également plusieurs projets de recherche et de conservation. Les défis à relever sont les suivants : aucune évaluation des stocks à ce jour, la pêche commerciale n'est pas non plus développée, manque d'esprit d'entreprise, pas d'écloseries. Il existe également des possibilités telles que l'aquaculture marine, le développement de l'infrastructure, la recherche, les ressources humaines, la gestion des pêches, la manutention et la transformation du poisson, le développement des ressources humaines et le développement de l'aquaculture. Ce sont tous des domaines qui attirent l'investissement public et privé à travers la chaîne de valeur. L'exposé a également noté que la mer rouge était une voie navigable internationale importante, sur laquelle l'Érythrée occupe une position stratégique.

69. M. Alem Kibreab, directeur général au Ministère des mines et de l'énergie de l'Érythrée, a fait l'historique de l'exploration du potentiel en hydrocarbures de son pays. Il a noté que la géochimie est prometteuse et que des hydrocarbures ont été découverts. Cependant, l'exploration n'importe où dans la mer rouge nécessitera des données de sismique de réflexion de la plus haute qualité. Le présentateur a également mentionné le projet Atlantis II Deep Deposited, un projet conjoint de l'Arabie Saoudite et du Soudan concernant les fonds marins sulfites. Il a recommandé que le projet soit reproduit en Afrique de l'Est. Il a également recommandé que les lacunes en matière de données soient comblées à tous les niveaux par le biais de partenariats de recherche.

70. Mme Fatime Kante, économiste au Département de l'économie bleue des Seychelles, a souligné que les Seychelles ont une zone économique exclusive (ZEE) de 1,37 million km², par rapport à une superficie de seulement 455 km², alors que sa population se concentre sur trois îles principales. Elle a noté que la croissance durable de l'économie bleue des Seychelles a été identifiée étant comme la voie du développement du pays. Par conséquent, le gouvernement a créé le Ministère de l'économie bleue en 2015 pour assurer une coordination et une orientation stratégique adéquates. En outre, le cadre de politique stratégique et la feuille de route de

l'économie bleue des Seychelles ont été conçus et approuvés par le gouvernement en janvier 2018.

71. L'intervenant a fait valoir que ce développement offrira d'immenses possibilités aux jeunes - principalement dans les domaines du milieu universitaire, de la recherche, de l'emploi et de l'investissement, dans les secteurs de la pêche et du tourisme. Elle a souligné la nécessité de la durabilité dans les deux cas, notant la grande vulnérabilité aux risques écologiques existentiels, ainsi que les risques pour la sécurité. Parmi les résultats positifs de la mise en œuvre du concept d'économie bleue, mentionnons le lancement de la première obligation bleue souveraine au monde - un fonds fiduciaire pour la conservation de la dette et l'adaptation aux changements climatiques. Les prochaines étapes comprennent la finalisation d'un plan d'action national pour l'économie bleue aligné sur le plan d'action régional de la COI pour l'économie bleue.
72. En conclusion, Mme Fatime Kante a mis l'accent sur les domaines d'intérêt suivants pour une mise en œuvre réussie du concept de l'économie bleue :
- Une capacité d'absorption adéquate pour la mise en œuvre, l'application des mesures et le suivi et l'évaluation sont des défis communs à tous les secteurs.
 - Le succès de la mise en œuvre et de l'application des principes de l'éducation de base au fil du temps exigera l'adoption de processus décisionnels transparents et responsables, d'indicateurs clairs de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage, de mécanismes institutionnels solides et d'une culture de gestion des océans.
 - Le gouvernement, le secteur privé, la société civile, les communautés et tous les Seychellois et la communauté internationale sont des acteurs importants dans ce processus.
 - Les connaissances générées par la recherche et le développement et la promotion d'un environnement propice à l'innovation et à l'esprit d'entreprise, qui tire parti des possibilités de coopération régionale et internationale, peuvent apporter un soutien indispensable.
 - Saisir ces occasions de tirer parti de l'économie bleue dans les secteurs traditionnels et émergents de l'économie bleue demeure essentiel.
73. M. Ahmed Ouledi, représentant de la fonction Recherche et Formation du Comité de l'économie bleue des Comores, a présenté le cadre stratégique de son pays. Il a rappelé qu'historiquement, l'archipel des Comores est une escale majeure sur la route des Indes et une porte d'entrée principale du canal du Mozambique. Outre la géographie, il a présenté les indicateurs socio-économiques du pays, notamment le taux de croissance démographique de 2,1%, le classement

IDH qui est de 160, le taux de croissance économique de 2,5%, le PIB de 0,66 milliard et le déficit commercial de 192 millions USD. Le pays est confronté à des défis majeurs dans l'économie bleue tels que la fragilité de la sécurité maritime, le manque de valorisation des secteurs de l'économie bleue et le peu d'emplois créés et de cours de formation pour les jeunes, la dégradation des écosystèmes aquatiques et marins, les insuffisances des dispositions législatives et institutionnelles appropriées et des éléments de rapprochement régional. Néanmoins, le pays dispose d'un cadre stratégique pour une politique nationale d'économie bleue. L'objectif principal du cadre stratégique est de fournir un moyen d'intégrer l'espace maritime comorien et les différentes ressources dont le pays regorge, dans le cadre d'une politique de développement socio-économique durable à long terme. L'intervenant a également souligné l'importance de tirer profit de l'économie bleue en vue de l'intégration régionale, en insistant sur la nécessité d'un plus de consultations pour parvenir à une vision commune. Elle a également martelé la nécessité d'industrialiser l'économie bleue et d'intégrer la durabilité.

74. M. Andriantsilavo Jean Michel Rabary, expert en économie bleue au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de Madagascar, a également fait une présentation. Revenant sur les progrès réalisés par Madagascar, il a expliqué comment la finalisation et la validation nationale de la Stratégie nationale de l'économie bleue de la Direction de la gouvernance des océans ont eu lieu en 2018. Cela s'est accompagné d'une stratégie d'investissement dans l'économie bleue, prévue pour 2019-2020. Le document de stratégie nationale a proposé des pistes de solutions aux défis susmentionnés tels que :

- Promouvoir la croissance bleue et la création d'emplois ;
- Développer une gestion durable des ressources marines afin de préserver l'espace maritime ;
- Vulgariser des connaissances marines et maritimes ;
- Etablir un plan de mise en œuvre efficace ; et
- Renforcer les secteurs piliers de l'économie bleue.

Il a recommandé que : les stratégies nationales soient compatibles avec les stratégies régionales ; les pays devraient collaborer au lieu de se faire concurrence.

75. M. Gilles Ribouet, chef de la communication à la Commission de l'Océan Indien (COI), a souligné que la COI est la seule organisation régionale en Afrique à regrouper en son sein des États insulaires. Il s'agit donc d'une plate-forme unique pour défendre les besoins spécifiques des États insulaires. L'économie bleue est considérée comme la nouvelle frontière du développement des

Petits États Insulaires en Développement (PEID) puisqu'ils contrôlent de vastes zones maritimes. À ce jour, la COI a travaillé dans plusieurs secteurs de l'économie bleue :

- Pêche,
- Gestion des ressources naturelles,
- Lutte contre la pollution.

Pour assurer l'émergence d'une économie bleue durable, le COI :

- Mobilise les acteurs régionaux et internationaux dans la mise en place d'une architecture moderne de sécurité maritime dans l'océan Indien occidental (avec le soutien de l'UE) ;
- Promeut l'économie circulaire dans les îles d'Afrique et de l'océan Indien (avec l'appui de la Banque Mondiale ; et
- Collabore avec la CEA à l'élaboration d'un plan d'action qui tire parti de l'expérience et de l'expertise qu'elle a accumulées.

76. M. Eshete Dejen, Coordonnateur de l'unité de l'économie bleue de l'IGAD, a rappelé que l'Afrique disposait d'une superficie de 220,8 km² d'eaux intérieures et comptait un certain nombre d'États côtiers et terrestres reliés entre eux. L'IGAD a créé une unité de l'économie bleue qui met actuellement en œuvre un certain nombre de projets, notamment l'évaluation de l'économie bleue et l'organisation de la conférence sur l'économie bleue. Pour aller de l'avant, la présentation a recommandé :

- L'engagement de l'Érythrée dans les initiatives en cours,
- Le besoin de rapports de référence,
- La mise en place d'une plateforme d'économie bleue,
- La préparation de calendriers communs, et
- La nécessité de collaborer à l'organisation de la conférence sur l'économie bleue.

M. Eshete Dejen a également fait une brève présentation au nom du Bureau inter-africain des ressources animales de l'UA (UA-BIRA). Il a indiqué que l'exploitation du potentiel des ressources aquatiques de l'Afrique est un objectif pour la réalisation de l'Aspiration 1 de l'Agenda 2063 de l'UA. Les secteurs et composants de l'économie bleue africaine génèrent aujourd'hui 296 milliards de dollars. D'ici 2030, les chiffres devraient s'élever à 405 milliards de dollars. Les secteurs et composants de l'économie bleue africaine génèrent aujourd'hui 49 millions d'emplois. On prévoit que d'ici 2030, ce chiffre soit porté à 57 millions. Ceci est conforme à la Stratégie africaine de l'économie bleue, qui vise à orienter le développement d'une économie bleue inclusive et durable et contribue de manière significative à la transformation et à la croissance du continent :

- Faire progresser les connaissances sur la biotechnologie marine et aquatique ;
- La durabilité environnementale ;
- La croissance d'une industrie maritime à l'échelle de l'Afrique ;
- Le développement du transport maritime, fluvial et lacustre et de la pêche ; et
- Exploitation et valorisation des minéraux et autres ressources des grands fonds marins.

77. M. Dave Muli, Coordonnateur régional pour l'Afrique de l'Est et australe de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), a rappelé que l'OMI est l'une des institutions spécialisées des Nations Unies. Elle a pour mandat de réglementer la navigation maritime internationale. Elle est dotée d'un département de coopération technique et maritime. L'OMI a institué le Programme Intégré de Coopération Technique (PICT), qui aide les pays en développement, les pays les moins avancés et les États insulaires à s'acquitter de leurs obligations en vertu des conventions internationales, y compris la réalisation des objectifs de développement durable de 2030. L'OMI considère l'économie bleue comme un catalyseur pour la réalisation des ODD, d'où son soutien à l'intégration du secteur maritime dans les plans nationaux de développement. Les pays sont donc invités à solliciter une assistance technique par l'intermédiaire de leurs points focaux nationaux. L'exposé a mis en lumière le rôle de l'OMI en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies dans l'élaboration de normes mondiales. Son rôle principal est de créer un cadre réglementaire équitable et efficace pour le secteur du transport maritime, qui soit universellement adopté et appliqué.

78. Le professeur Joseph Chisasa, de l'Université d'Afrique du Sud (UNISA), a fait un exposé dans lequel il a rappelé qu'environ 38 des 55 pays africains sont des États côtiers. Ainsi, selon lui, le développement doit être stimulé par des domaines tels que la pêche, le tourisme côtier respectueux de l'environnement et les produits de la biotechnologie marine. En Afrique du Sud, l'économie bleue a été surnommée la « dixième province ». Elle vise la création d'emplois et la relance économique. Après la signature d'un protocole d'accord en 2014 avec l'UA, l'UNISA a identifié six domaines prioritaires pour la réalisation de l'Agenda 2063, à savoir :

- Transport maritime et fabrication,
- Exploration pétrolière et gazière en mer,
- Aquaculture,
- Petits ports,
- Le tourisme côtier et marin, ainsi que
- Services de protection marine et gouvernance des océans.

L'UNISA soutient des programmes de formation de courte durée dans les domaines de la protection et de la gouvernance marines et dans tout autre sous-domaine déterminé par ses partenaires de l'économie bleue. Une maîtrise en gestion durable a été conceptualisée conjointement avec l'Université des Seychelles. Cela répond au besoin croissant de compétences de haut niveau dans la gestion des entreprises dans l'économie bleue. Le projet s'appuie sur le travail en réseau et le développement de partenariats pour permettre à l'UNISA de tirer parti de sa capacité de recherche afin de relever les défis du secteur. Le professeur Chisasa a ensuite précisé quels étaient ces défis :

- Pénurie de compétences,
- Lacunes dans la gestion des données,
- Gestion des risques climatiques,
- Pêche illégale et non réglementée.

Il a conclu en rappelant qu'en plus de publier des articles universitaires et des notes d'orientation par l'intermédiaire de la CUA, l'UNISA est disposée à participer à des séances d'échange d'informations sous la forme d'ateliers et de formations pour faciliter la prise de bonnes décisions par les gouvernements.

Discussion de groupe

79. Au terme de cette séance de partage d'idées, la séance a recommandé à l'unanimité les mesures suivantes :

- Aligner les méthodologies sur la façon dont les progrès de l'économie bleue sont mesurés dans le cadre de l'Agenda 2030 des NU et de l'Agenda 2063 de l'UA ;
- Travailler ensemble en plates-formes régionales pour éviter les doubles emplois et promouvoir les bonnes pratiques afin que les politiques régionales puissent être alignées et la complémentarité réalisée au niveau des CER, des organisations intergouvernementales (OIG) et des programmes pour les mers régionales (RSP) ;
- Concevoir et formuler une communication stratégique sur l'économie bleue afin de sensibiliser et de mobiliser efficacement toutes les parties prenantes ;
- Promouvoir l'économie circulaire comme stratégie de conservation des habitats essentiels, encourager l'esprit d'entreprise et lutter contre la pollution marine ;
- Investir dans des mesures d'atténuation et d'adaptation pour lutter contre les changements climatiques et s'attaquer aux problèmes liés aux risques naturels ;

- Renforcer la sécurité et la sûreté maritimes au moyen de mécanismes régionaux afin de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la pollution marine, le trafic illicite, la recherche et le sauvetage ;
- Impliquer les universités et les institutions de recherche dans le lien science-politique dans la promotion de l'économie bleue dans la région ;
- Intégrer toutes les parties prenantes, par le dialogue et des consultations, y compris les jeunes et le secteur privé, afin d'assurer des synergies avec toutes les autres initiatives régionales ;
- Travailler ensemble aux niveaux régional et continental pour aborder la question du financement novateur dans la mise en œuvre des cadres de l'économie bleue en tirant parti des partenariats avec les CER, les OIG et les RSP et en assurant une budgétisation et un cofinancement suffisants ;
- Élaborer des cadres politiques et législatifs adéquats pour favoriser l'exploitation minière et des hydrocarbures dans les grands fonds marins selon une approche durable, en tirant parti des initiatives de planification de l'espace marin ;
- Sensibiliser et organiser un forum de l'économie bleue annuel ou semestriel au niveau régional ;
- Adopter, reproduire et développer des initiatives régionales réussies sur l'économie bleue ;
- Formuler des stratégies ou des plans d'action nationaux et sous-régionaux pour l'économie bleue, le cas échéant, en s'appuyant sur le Manuel de politique économique bleue de la CEA et le Plan directeur de l'Union Africaine pour l'économie bleue de l'Afrique.

Dîner-débat de haut niveau : « Accélérer l'intégration régionale en Afrique de l'Est - une perspective juridique ».

80. M. Jenerali Ulimwengu, président du Conseil d'administration du journal Raia Mwema et Avocat à la Haute Cour de Dar Es Salaam, Tanzanie, a animé la discussion. M. Ulimwengu s'est entretenu avec le juge Isaac Lenaola, juge de la Cour suprême du Kenya et juge principal adjoint retraité du Tribunal de première instance de la Cour de justice de l'Afrique de l'Est, Arusha, Tanzanie. M. Andrew Mold, directeur par intérim du Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA, a fait une introduction. Ensemble, ils ont planté le décor, en indiquant que l'intégration régionale dépend

entièrement de l'existence d'une infrastructure juridique pour en faire une réalité. Au cours de la discussion, le juge Lenaola a fourni de précieuses informations sur la Cour de justice de l'Afrique de l'Est et sur le cadre juridique de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

81. Décrivant la dynamique juridique en jeu, le modérateur a rappelé l'amer effondrement de la Communauté de l'Afrique de l'Est en 1977. Cet échec s'explique par des différends politiques entre les membres et à un manque de compréhension juridique. Le juge Lenaola a expliqué comment le caractère juridique de la CAE garantit la prospérité et la longévité du traité (c'est-à-dire que l'infrastructure juridique rend impossible un nouvel effondrement).
82. Pour éviter une répétition de 1977, les dispositions sont reprises dans le préambule du traité de la CAE. Le document est solide et a été testé. Il couvre quatre domaines fondamentaux : l'union douanière, le marché commun, l'union monétaire et la fédération politique. Des dispositions sont également prévues pour le départ, l'exclusion et l'adhésion au bloc. Selon le juge Lenaola, le traité a été conçu pour éviter qu'un pays n'écrase ou ne lèse les autres en raison de sa taille économique ou démographique. Les décisions sont prises sur un pied d'égalité, chaque pays se voyant attribuer le même nombre de sièges. Néanmoins, la lenteur de la mise en place d'une fédération politique en Afrique de l'Est peut être attribuée principalement à la méfiance entre les pays, a expliqué le juge. Les participants ont noté que la participation du public faisait partie intégrante du traité. Par conséquent, au lieu de laisser la mise en œuvre du traité aux dirigeants, la société civile devrait se faire le champion de l'intégration régionale : le cadre juridique existe pour ce faire.
83. Les participants ont pris part à la discussion dont les points clés sont les suivants :
- Malgré cette architecture, il n'existe actuellement aucun programme qui permet une réelle implication du grand public dans les questions d'intégration et de coopération régionales.
 - La communauté n'est pas bien dotée en ressources ; elle est soutenue par certains financements européens et les États membres de la CAE sont en difficulté.
 - L'union douanière et le marché commun de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ont permis de réaliser de nombreux progrès.
 - La Cour de justice de l'Afrique de l'Est a pour mandat de défendre la justice, l'équité et l'égalité. Elle continuera de protéger les plaignants, tant qu'elle aura le mandat pour le faire.
 - Le traité de la CAE est solide et il existe des mécanismes pour punir les États membre contrevenant aux règles.
84. Dans l'ensemble, les recommandations suivantes ont été formulées :



État d'Érythrée



United Nations
Economic Commission for Africa

- Chaque Africain de l'Est devrait être un champion de l'intégration régionale et être encouragé à utiliser les avantages accordés par le traité (passeport de l'Afrique de l'Est) ;
- Il faudrait impliquer les populations dans le processus d'intégration régionale afin d'éviter à l'avenir le même sort que le Brexit ; elles devraient également être tenues au courant des problèmes rencontrés ;
- S'agissant de la ZLECAf, une recommandation importante pour le succès est de tirer les leçons des erreurs des CER existantes, et de permettre aux institutions créées de remplir leurs fonctions respectives.

Visite de terrain

85. A l'aimable invitation du Gouvernement de l'État d'Érythrée, les participants internationaux ont fait une visite à l'extérieur de la ville d'Asmara, au cours de laquelle ils ont pu admirer les barrages Gergera et Logo, une ferme solaire et la ferme laitière de Halhale.

Discussion des résultats des travaux de groupes

86. Les rapporteurs ont présenté les rapports de leurs sessions respectives en séance plénière. Ils ont accueilli avec satisfaction les commentaires, critiques et questions.

Entretien avec M. Gabriel Negatu, ancien directeur général du Bureau du développement régional et de l'appui aux entreprises de l'Afrique de l'Est à la Banque Africaine de Développement

87. Les participants ont eu droit à une séance de questions-réponses avec M. Gabriel Negatu, ancien directeur général de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'Afrique de l'Est. La séance a été animée par M. Arnold Segawa, reporter à NTV Ouganda. Les deux hommes ont discuté autour de l'intégration régionale et de l'histoire récente de la BAD. M. Segawa a mentionné le doublement des fonds propres de la banque et de ses implications pour le citoyen est-africain ordinaire. M. Negatu a expliqué qu'à la faveur de l'augmentation générale du capital,



État d'Érythrée



United Nations
Economic Commission for Africa

la « puissance de frappe » de l'institution s'en trouvait doublée. Il a indiqué qu'une telle évolution positive pour la banque était également une marque de confiance sur le continent, et d'ajouter que les « hommes et femmes ordinaires » bénéficient des « effets en cascades » : les citoyens bénéficient de meilleures infrastructures, de meilleures écoles, etc. Les interlocuteurs ont pris le temps de souligner qu'à l'heure actuelle, tout le monde est impliqué dans la promotion de l'intégration régionale et des développements associés. Il a également insisté sur la nécessité pour les gouvernements nationaux d'être proactifs. Rappelant la note AAA de la BAD, un participant a interrogé M. Negatu sur la raison pour laquelle il n'y avait pas plus de garanties, soutenues par la banque, pour réduire les risques des projets de développement importants - tels que ceux abordés dans d'autres sessions. M. Negatu a souligné les difficultés rencontrées par certains projets d'infrastructure pour atténuer les risques. Il a également expliqué le rôle du « capital de première perte » qui permet aux banques de jouer un rôle plus favorable.

88. M. Segawa a ensuite assumé les fonctions de modérateur pendant que M. Negatu répondait aux questions des participants. Remerciant M. Negatu pour sa participation, M. Andrew Mold, directeur par intérim du Bureau pour l'Afrique de l'Est de la CEA, a reconnu les taux de croissance élevés de la région de l'Afrique de l'Est et a demandé à l'ancien directeur général son avis sur les niveaux d'investissement qui accompagneront cette croissance. M. Negatu a reconnu le succès de la région et a salué la paix et la sécurité, ainsi que la bonne gestion économique. Il a partagé son expérience avec les investisseurs dans son poste précédent à la BAD. Selon lui, ils ont tendance à être bien informés, à évaluer leurs risques et à rester enthousiastes à l'idée d'investir en Afrique de l'Est. Il a ajouté que l'optimisme était de mise, étant donné que la mise en œuvre de la ZLECAf est en préparation. D'autres questions posées par les participants ont porté sur les tendances et les observations dans les autres régions du continent africain.

Examen et adoption du 23^e communiqué de l'ICSOE

89. Le communiqué a été présenté aux participants et quelques changements mineurs ont été suggérés, notés puis incorporés.

Clôture officielle de la réunion

90. Les participants ont exprimé leurs sincères remerciements au Gouvernement de l'État d'Érythrée pour avoir accueilli la 23^e réunion annuelle de l'ICSOE et pour l'excellente hospitalité et les installations mises à leur disposition. Le thème et le lieu de la 24^e réunion (2020) seront déterminés ultérieurement, en étroite consultation avec le Bureau de la 23^e session de l'ICSOE.

Liste des participants

91. Les participants suivants étaient présents à la 23^e réunion annuelle de l'ICSOE.

ÉTATS MEMBRES		
	N°	Nom complet et coordonnées du participant
COMORES	1.	<p>M. Ismael Mmadi YOUSOUF Conseiller des Affaires Économique, du Tourisme et de l'Artisanat Ministère des Finances, de l'Économie, du Budget de l'investissement et du Commerce Extérieur, chargé des privatisations B.P. 8298 Moroni, Comores Tél/Bureau : +269 773 5205 Tel/Mobile : +269 335 72 45 Courriel : koumsone@gmail.com; mineconomie2019@gmail.com</p>
	2.	<p>Dr. Ouledi AHMED Professeur de l'Université des Comores Membre du Comité national de l'économie bleue B.P.228 Moroni, Comores Tel: +269 333 2757 Courriel : aouledi@gmail.com</p>
DJIBOUTI	3.	<p>S.E.M. Samir Aden CHEIKH Conseiller du Ministre</p>

		Ministère de l'Économie et des Finances Tél/Bureau : +253 21 325 105/6 Tel/Mobile : +253 77 686 868 Courriel : samir.aden@economie.gouv.dj Twitter: @samiraden
ÉRYTHRÉE	4.	M. Alamin Hassen Responsable des affaires internationales Bureau du président
	5.	Mng. Ghetachew Merahitsion Chef du Centre de cartographie et d'information de l'Érythrée Bureau du président
	6.	M. OSMAN SALEH Ministre des Affaires étrangères
	7.	Mmb. Issa Ahmed D/G, Département de la recherche et de l'information Ministère des Affaires étrangères
	8.	Mme Zahra Jaber D/G, Ministère de l'Administration Ministère des Affaires étrangères
	9.	M. Tsehaye Fassil Directeur, Cabinet du ministre Ministère des Affaires étrangères
	10.	M. Bereket Fitwi Directeur des services généraux Ministère des Affaires étrangères
	11.	M. Michael Weldemariam Ministère des Affaires étrangères

	12.	M. Habte Gheresus Ministère des Affaires étrangères
	13.	M. Yohannes Yissihak D/G, Ministère du Revenu intérieur Ministère des Finances
	14.	M. Efrem Tesfai Chef d'unité, Coopération Internationale Ministère des Finances
	15.	M. Solomon Binega Unité principale des droits de douane Ministère des Finances
	16.	M. Mogos Weldemichael D/G du Ministère du Commerce Intérieur Ministère du commerce et de l'industrie
	17.	M. Zeferwerki Fissehaye Directeur de la Division Organisation internationale Ministère du commerce et de l'industrie
	18.	M. Abdurahman Ibrahim Chef de l'Unité des Bureaux Africains Ministère du commerce et de l'industrie
	19.	M. Ghebrezgabher Ghebremedhn Directeur de la Division des politiques et des affaires juridiques Ministère du commerce et de l'industrie
	20.	M. Brhane Mesfn Chef de l'unité de recherche

		Ministère du commerce et de l'industrie
21.	M. Andebrhan Haile Directeur de la Division de la planification et des statistiques	Ministère du commerce et de l'industrie
22.	M. Hassen Alamin Analyse des données	Ministère du commerce et de l'industrie
23.	M. Alem Kibrab D/G Dép. de l'exploitation minière	Ministère de l'énergie et des mines
24.	M. Teferi Abrha Directeur de l'énergie	Ministère de l'énergie et des mines
25.	M. Mebrahtu Okubazghi Directeur des mines	Ministère de l'énergie et des mines
26.	M. Beyene Haile Directeur de l'énergie	Ministère de l'énergie et des mines
27.	M. Abrham Zbai Chef de la Division de l'électricité	Ministère de l'énergie et des mines
28.	M. Ermias Yohannes Directeur des mines	Ministère de l'énergie et des mines
29.	M. Ghebremedhn Hagos	

		Chef de département----- Ministère de l'énergie et des mines
30.	M. Mohammed Idris D/G Département des Services touristiques	Ministère du Tourisme
31.	Mme Lia Ghebreab D/G Département du Tourisme (Région Ma'akel)	Ministère du Tourisme
32.	M. Habtom Bairu Directeur de la Division des finances et de l'administration	Ministère du Tourisme
33.	Mme Akberet Teshale Directrice des ressources humaines et du développement	Ministère du Tourisme
34.	M. Irdi Isaias Directeur de la Division de la promotion touristique	Ministère du Tourisme
35.	M. Hagos Tesfazghi Chef de l'Unité des études marketing	Ministère du Tourisme
36.	M. Tekeste Asghedom Président de l'Association des agences de voyages de l'Association des services touristiques	Ministère du Tourisme
37.	Ing. Medhanie TeKlemariam Directeur de la Division du patrimoine historique d'Asmara	Ministère du Tourisme

38.	Ing. Samson Ghebretnsae Division du développement des ressources touristiques Ministère du Tourisme
39.	M. Michael Tsehaye Directeur de la Division de la recherche et de la promotion touristique Région touristique de Ma'akel Ministère du Tourisme
40.	M. Ogbe Beyene Directeur du développement des produits touristiques Ministère du Tourisme
41.	M. Ogbe Beyene Directeur du développement des produits touristiques Ministère des Ressources marines
42.	L'Amb. M. Michael Teklai D/G du Ministère du développement des ressources marines Ministère des Ressources marines
43.	M. Haile Awalom Directeur général des Services généraux Ministère des Ressources marines
44.	M. Andom Ghebretnsae Directeur général des services de réglementation Ministère des Ressources marines
45.	M. Saleh Osman Directeur général par intérim des services de réglementation Ministère des Ressources marines

	<p>46. M. Yohannes Teklemariam Directeur général par intérim de la recherche et du développement des ressources humaines Ministère des Ressources Marines</p>
	<p>47. M. Negasi Goitom Directeur de la production de sel de Massawa Ministère des Ressources Marines</p>
	<p>48. Haile Hailemariam Ministère des Ressources Marines</p>
	<p>49. M. Mussie Belay Directeur adjoint de la production de sel de Massawa Ministère des Ressources Marines</p>
	<p>50. M. Mohammed Saleh Directeur d'Alhadisa News Letter Ministère de l'Information</p>
	<p>51. M. Luul Ghirmai Directeur du programme amharique Ministère de l'Information</p>
	<p>52. M. Kalid Mohammedbrhan Directeur de Radio Numa Ministère de l'Information</p>
	<p>53. M. Eyob Tesfayohannes Directeur de Radio Bilien Ministère de l'Information</p>
	<p>54. M. Petros Mengs Directeur du programme Hrmnet Ministère de l'Information</p>

55.	M. Amanuel Tesfai Directeur de l'information internationale Ministère de l'Information
56.	M. Michael Teklai Directeur du Programme Jeunesse Ministère de l'Information
57.	M. Mukuria Woldu Chef du journal Ministère de l'Information
58.	M. Paulos Netabay Chef de la salle de rédaction Ministère de l'Information
59.	M. Raffael Guisepe Journaliste Ministère de l'Information
60.	M. Samuel Yohannes Journaliste Ministère de l'Information
61.	Mme Lidia Teclemariam Salle de rédaction Ministère de l'Information
62.	M. Yohannes Mebrahtu Salle de rédaction Ministère de l'Information
63.	M. Mulubrhan Habtegebriel Newspaper Tigrinya

		Ministère de l'Information
64.	Mme Asmait Fitsumbrhan Newspaper English	Ministère de l'Information
65.	Mme Kalshium Mohammed Newspaper Tigre	Ministère de l'Information
66.	M. Saleh Abderkadr Camera Man	Ministère de l'Information
67.	M. Exob Tesfahanes Radio	Ministère de l'Information
68.	M. Kalao Mohammedbrhan Radio	Ministère de l'Information
69.	M. Mahmoud Abdella Programme arabe	Ministère de l'Information
70.	M. Hruy Asghedom D/G Dep. de la vulgarisation agricole	Ministère de l'Agriculture
71.	M. Tekleab Misgina D/G Département du service juridique et de la surveillance	Ministère de l'Agriculture
72.	M. Tsegai Brhane	

		D/G Dept. of National Institution of Agricultural Research (Recherche agricole) Ministère de l'Agriculture
73.	M. Ermias Solomon Chef de l'Unité de l'information et de la communication Ministère de l'Agriculture	
74.	M. Tedros Kebrom Cabinet du ministre Ministère de la Terre, de l'Eau et de l'Environnement	
75.	M. Mebrahtu Iyassu D/G Ministère des Ressources en eau Ministère de la Terre, de l'Eau et de l'Environnement	
76.	M. Tsegai Teamrat Chef par intérim Ministère de la Terre, de l'Eau et de l'Environnement	
77.	Ing. Mekonen Fssehatsion D/G Ministère de la Communication Ministère des Transports et des Communications	
78.	M. Kidane Ghebremichael D/G par intérim du Dept. du Transport maritime Ministère des Transports et des Communications	
79.	M. Tesfamariam Weldeghebriel Responsable de la planification et des données Ministère des Transports et des Communications	
80.	M. Solomon Zerabruk Responsable de la planification et de l'information Ministère des Transports et des Communications	

	<p>81. Ing. Debesai Haile Responsable des normes et de la réglementation Ministère des Transports et des Communications</p>
	<p>82. Kokob Ghebrehiwet Responsable du marketing de l'aéroport d'Asmara Ministère des Transports et des Communications</p>
	<p>83. M. Eyob Araya Expert en planification Ministère des Transports et des Communications</p>
	<p>84. M. Nega Weldeab Responsable du réseau radiophonique Ministère des Transports et des Communications</p>
	<p>85. M. Abraham Arefaine Responsable du trafic de télécommunication Ministère des Transports et des Communications</p>
	<p>86. M. Biniam Abrham Superviseur des agents de service Ministère des Transports et des Communications</p>
	<p>87. M. Ghirmatsion Tewelde Responsable des services postaux de l'Érythrée Ministère des Transports et des Communications</p>
	<p>88. M. Amha Kidane D/G Dept. des finances et de l'administration Ministère du Travail et de la Protection Sociale</p>
	<p>89. M. Teame Weldekidan Directeur de la Division de la planification et de la recherche Ministère du Travail et de la Protection Sociale</p>

90.	Mme Natsinet Ghebreyesus Chef de l'Unité des projets Ministère du Travail et de la Protection Sociale
91.	M. Saleh Mohammed Directeur de la Division de l'épargne et de la sécurité Ministère du Travail et de la Protection Sociale
92.	M. Berhe Araya Division de la réhabilitation et de la démobilisation Ministère du Travail et de la Protection Sociale
93.	M. Hagos Mebrahtu Directeur de la Division de l'emploi Ministère du Travail et de la Protection Sociale
94.	M. Woldeyesus Elisa D/G Ministère de l'Emploi Ministère du Travail et de la Protection Sociale
95.	M. Abrham Kidane Ministère du Développement National
96.	M. Afewerki Tesfai Chef du cabinet du ministre Ministère du Développement National
97.	M. Samson Brhane D/Office national de l'autorisation (UE) Ministère du Développement National
98.	M. Nemariam Yohannes Chef des bureaux de coopération des NU Ministère du Développement National

	99.	M. Afewerki Habte Expert Ministère du Développement National
	100.	M. Tewelde Tsighe Responsable au Département de la Comptabilité Banque d'Erythrée
	101.	M. Temesghen Ghebremariam Responsable au Département d'économie Banque d'Erythrée
	102.	M. Ghebrezghabher Ghebremedhn Vérificateur général des comptes Bureau du vérificateur général
	103.	M. Gebresslassie Mehari Directeur, Ressources humaines et développement Bureau du vérificateur général
	104.	M. Amanuel Issak Directeur Technologie et information Bureau du vérificateur général
	105.	M. Tekeste Baire Secrétaire général de la NCEW Confédération Nationale des Travailleurs Erythréens (NCEW)
		M. Abrham Bereket Chef par intérim Ministère Ministre des Affaires étrangères Confédération Nationale des Travailleurs Erythréens (NCEW)
		M. Ghirmai Abrham Chef de la Division des relations publiques

	Confédération Nationale des Travailleurs Erythréens (NCEW)
106.	Dr. Tseghai Medin Chef de la Division d'archéologie et d'anthropologie Commission de la culture et du sport
107.	M. Yohannes Ghebreyesus Directeur du Musée national Massawa Commission de la culture et du sport
108.	M. Mohammed Hamd Directeur général du Centre d'investissement Centre d'investissement
109.	M. Tewelde Weldemichael Directeur général du Centre d'investissement Centre d'investissement
110.	M. Ahferom Tewelde Responsable de l'éducation politique et de la campagne du PFDJ Affaires politiques du PFDJ
111.	M. Kelab Haile Responsable de l'enseignement supérieur PFDJ Affaires politiques du PFDJ
112.	Dr. Temesghen Tesfamariam Chercheur principal PFDJ / RDC
	M. Hizbawi Mengsteab Affaires économiques - PFDJ
	M. Zekarias Ghrmai

	Affaires économiques - PFDJ
113.	M. Mihretab Medhanie Chercheur principal PFDJ / RDC
114.	M. Zeru Weldemichael Directeur de la Compagnie Nationale d'Assurance d'Erythrée Assurance
115.	M. Tukabo Mobae Responsable des finances et de l'administration Assurance
116.	M. Yonas Ghebrehiwet Responsable de la recherche et du conseil ERCOE
117.	Mme Betiel kidane Vérificateur interne ERCOE
118.	M. Yemane Andemariam Directeur de la sécurité nationale NPSF
119.	Ing. M. Tewelde Weldemichael Chef du Département du développement public Région de Ma'akel
120.	Andab Ghebremeskel Directeur de l'ECSS ECSS
121.	M. Yemane Beyene Chercheur principal

	ECSS
122.	M. Nebai Tekle Expert ECSS
123.	Mme Senait Mehari Chef du département des services économiques NEUEW
124.	M. Asmerom Goitom Chef de la Division des affaires économiques NEUEW
125.	Dr. Yonas Mesfin C/Enseignement supérieur
126.	M. Estifanos Hailemariam C/Enseignement supérieur
127.	Prof. Zemenfes Tsighe C/Enseignement supérieur
128.	Weldetnsae Tewelde C/Enseignement supérieur
129.	Dr. Melake Tewelde C/Enseignement supérieur
130.	Dr. Giorgis Tekle C/Enseignement supérieur
131.	Mme Tiebe Kindia Représentant national de l'ECOSOC ECOSOC

132.	M. Istifanos Habtemariam Représentant national de l'ECOSOC ECOSOC	
133.	M. Sead Romodan Chef du Département des Projets EUEYS	
134.	Mme Fiori Tesfai Chef d'unité, Division des projets EUEYS	
135.	M. Berhane Berhe Voix de l'Amérique	
136.	Mme Suzan Namondi Ngongi Coordonnateur résident des Nations Unies	
137.	M. James Wakiaga Bureau du PNUD en Érythrée	
138.	Martins Ovberedjo OMS	
139.	Shaheen Nilofer UNICEF	
140.	Mme Marielle Sander UNFPA	
141.	Soufiane Adjali HCR	
142.	Saeed Abubakar	

	FAO
143.	Mme Miriam Tesfaldet PAM
144.	M. Vadaste Kalima UNOCHA
145.	Mme Elisabetta Pietrobon Délégation de l'Union Européenne
146.	M. Gabriel Leonte Délégation de l'Union Européenne
147.	Mme Lucia Di Troia Délégation de l'Union Européenne
148.	Mme Carmen Grlica Délégation de l'Union Européenne
149.	Lothar Jaschke Délégation de l'Union Européenne
150.	Zerihun Megersa Ambassade d'Éthiopie
151.	Zewdu Nigus Ambassade d'Éthiopie
152.	L'Amb. François Goldblatt Ambassade de France
153.	M. Mohammed Naeem Ambassade de la République d'Egypte

	154. Saad Fahad Ambassade d'Arabie Saoudite
	155. Abdulelah L. Almawash Ambassade d'Arabie Saoudite
	156. M. Teclu Ghebrehiwet Consulat des Pays-Bas
	157. M. Santina Gabriel Ambassade du Soudan du Sud
	158. L'Amb. Abdulla Ali Ambassade de la République du Yémen
	159. Mabrouka M.A. Sohaib Ambassade de Libye
	160. L'Amb. Aykut Kumbaroglu Ambassade de la République de Turquie
	161. Hassen Khalifa Ambassade de l'État du Qatar
	162. Jonas Westerlund Ambassade de Suède
	163. M. Amanuel Tesfay Consulat de la République d'Indonésie
	164. Mulugheta Kusmu Consulat du Canada
	165. M. Zerai Haile Consulat de la République de Corée

	166.	Safi Ahmed Said Consulat d'Autriche
	167.	Bahta Gebremariam Consulat de Pologne
	168.	L'Amb. A. Yarakhmedov Ambassade de la Fédération de Russie
	169.	O. Koshcheev Ambassade de la Fédération de Russie
	170.	Mohamud Hamza Ambassade de la République du Soudan
	171.	Dumisani Rasheleng Ambassade de la République d'Afrique du Sud
	172.	Ambassade du Royaume-Uni
ÉTHIOPIE	173.	S.E. Dr. Hirut Kassaw WONDIM Ministre Ministère de la Culture et du Tourisme C.P. 1907 Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251 751 930 415 431 Courriel : hirutkasa@yahoo.com

	174.	M. Workneh Aklilu JEMBERE Conseiller du Ministre de la culture et du tourisme Ministère de la Culture et du Tourisme Addis-Abeba, Éthiopie Tel : +251 912 853 747 Courriel : worknehaklilu@gmail.com
KENYA	175.	M. Joshua Otieno OPIYO Directeur par intérim Macro-économie et coopération internationale Département d'État à la planification Trésorerie nationale et planification C.P. 30005 Nairobi 00100 Tel : +254 710 310 928 Courriel : joshua_opiyo1@yahoo.com
	176.	M. Peter Thobora MWANGI Directeur adjoint de l'énergie renouvelable Ministère de l'Energie Boîte postale : 30582 - 00100 Nairobi, Kenya Tél/Bureau : +254 20 331 0112 Tél//Mob: +254 712 239 518 Courriel : thov.pet@gmail.com
MADAGASCAR	177.	Mme Solonavalona Rolly ANDRIANINA Fonctionnaire en charge de l'analyse économique Ministère de l'Economie et des Finances Antananarivo, Madagascar Tél: +261 34 05 511 53 Courriel : asrolly@gmail.com
	178.	M. Andriantsilavo Jean Michel RABARY Assistant de programme Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

		<p>Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche Lot IV J 12, Mandialaza Ankadifotsy Antananarivo, Madagascar Tel: +261 34 49 102 79 / +261 34 90 714 87 Courriel : rabary.andriantsilavo@gmail.com</p>
RWANDA	179.	<p>M. Godfrey KABERA Chef du Département de la planification du développement national et de la recherche Ministère des Finances et de la Planification Economique Kigali, Rwanda Tel : +250 788 478 597 Courriel : godfrey.kabera@minecofin.gov.rw</p>
SEYCHELLES	180.	<p>M. Kenneth Jacques Gervais RACOMBO Secrétaire principal Ministère de l'Économie Bleue Bureau du Vice-Président 3^e étage, Centre commercial Oliaji Boîte postale : 1303 Victoria, Mahé, Seychelles Tel: +248 432 6200 / +248 27 22 366 Courriel : kracombo@statehouse.gov.sc</p>
	181.	<p>Mme Fatime KANTE Économiste Ministère de l'Économie Bleue Bureau du Vice-Président 3^e étage, Centre commercial Oliaji Boîte postale : 1303 Victoria, Mahé, Seychelles Tel: +248 432 6106 Tél//Mob : +248 281 4763 Courriel : fatime.kante@statehouse.gov.sc ; fktiti@gmail.com</p>
SOMALIE	182.	<p>M. Mohamed Moalim AHMED Directeur de la planification</p>

		<p>Ministère du Commerce et de l'Industrie Mogadishu, République de Somalie Tél : +252 615 561 309 Courriel : planning@moci.gov.so ; ugaas2m@gmail.com</p>
RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE	183.	<p>Dr. Aboud Suleiman Aboud JUMBE Chef de l'Unité des politiques, de la planification et de la recherche Ministère de l'Environnement Bureau du deuxième Vice-Président Gouvernement de Zanzibar République-Unie de Tanzanie Boîte postale : 628 Zanzibar, Tanzanie Tél/Bureau : +255 242 239 007 Tél : +255 778 900 448 Courriel : aboud.jumbe@gmail.com</p>
	184.	<p>Mme Amina Khamis SHAABAN Secrétaire permanent adjointe Ministère des Finances et de la Planification Dar es Salaam, Tanzanie Tel : +255 773 268 765 Courriel : aminashaabani@yahoo.co.uk</p>
	185.	<p>Mme Jesca Justo MBOHO Économiste Ministère des Finances et de la Planification B.P. 2802 Dodoma, Tanzanie Tel : +255 654 003 280 Courriel : jesca.mboho@gmail.com</p>
	186.	<p>Mme Glory Geoffrey SINDILO Chargée de gestion financière Ministère des Finances et de la Planification</p>



	<p>Dar es Salaam, Tanzanie Tel : +255 714 192 222 Courriel : glory.sindilo@hazina.go.tz; gsindilo@hotmail.com</p>
--	---

COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CER) ET ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (OIG)	
	N° Nom complet et coordonnées du participant
Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe (COMESA)	<p>187. M. Thomas Paul Molo OKORE Consultant, Unité de la mobilisation des ressources et de la coopération internationale Secrétariat du COMESA Ben Bella Road B.P 30051 Lusaka, Zambie Tel : +260 211 229 725 /32 Mobile : +254 722 579 830 Courriel : tokore@comesa.int</p>
Commission de l'Océan Indien (COI)	<p>188. Monsieur Gilles André RIBOUET Responsable de la communication Commission de l'Océan Indien 41D, rue Dr. Lesur, allée Lotus Beau Bassin, Maurice Tel: +230 402 6100 Tél//Mob : +230 59 101 448 Courriel : gilles.ribouet@coi-ioc.org</p>
Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)	<p>189. M. Keflemariam Sebhatu KIDANE DRM, Coordonnateur de programme Centre de prévision et d'application du climat de l'IGAD (ICPAC) Boîte postale : 10304-00100 GPO Nairobi, Kenya Tél/Bureau : +254 20 351 4426 Mobile : +254 71 616 7017 Courriel : kefle.sebhatu@igad.int</p>
	<p>190. Eshete Dejen DRESILIGN Expert en pêche, Division de l'agriculture et de l'environnement</p>

		<p>Autorité Intergouvernementale pour le Développement Boîte postale : 2653 Djibouti, Djibouti Tel : +251 919 374 431 Courriel : eshete.dejen@igad.int</p>
Commission de l'Union Africaine (CUA)	191.	<p>M. Million Habte BEGNA Expert principal en commerce Commission de l'Union Africaine (CUA) Unité de la ZLECAf/Secrétariat par intérim Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251 911 412 642 Courriel : millionh@africa-union.org</p>
	192.	<p>M. Yagouba TRAORE Chef du Groupe de l'information sur les infrastructures Coordonnateur du PIDA (par intérim) Ministère des Infrastructures et de l'Énergie Commission de l'Union africaine B.P 3243 Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251 115 182 407 Courriel : traorey@africa-union.org</p>
Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)	193.	<p>M. Samson MANIRAKIZA Responsable principal du suivi et de l'évaluation Secrétariat de la CAE Arusha, Tanzanie Tel : +255 686 317 747 Courriel : smanirakiza@eachq.org</p>
	194.	<p>M. Simon Kiarie WATHIGO Chargé principal du tourisme Secrétariat de la CAE B.P 1096 Arusha, Tanzanie Tel: +255 746 184 527 / +254 722 829 309 Courriel : skiarie@eachq.org</p>



État d'Érythrée



United Nations
Economic Commission for Africa

Communaute Économique Des Pays Des Grands Lacs (CEPGL)	195. S.E. M. Epimaque NSANZURWANDA Secrétaire Exécutif Adjoint en charge de l'Administration et des Finances Communaute Économique Des Pays Des Grands Lacs (CEPGL) Rubavu, Rwanda Tel: +250 788 305 923 Courriel : nsanzeprima@yahoo.fr
Initiative d'Appui Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est Pour La Promotion de la Femme (EASSI)	196. Mme Mishambi Mukabakooba Sheila KAWAMARA Directrice exécutive Initiative Sous-Régionale d'Appui à la Promotion de la Femme en Afrique de l'Est (EASSI) Plot 87, Block 1998, Bukoto-Ntinda Road B.P 24965 Kampala, Ouganda Tél/Bureau : +256 393 266 451 Tél//Mob : +256 772 403 120 Courriel : sheila.kawamara@eassi.org ; eassi@eassi.org
Association de Gestion Portuaire d'Afrique de l'Est et Australe (PMAESA)	197. M. Mubarak Adam Esmail SODHA Chargé des TIC / développement des projets Association de Gestion Portuaire d'Afrique de l'Est et Australe (PMAESA) B.P 99209 - 8017 Mombasa, Kenya Tél/Bureau : +254 20 238 1184 Tel/Mobile : +254 41 2223 245 / +254 725 411 066 Courriel : msodha@pmaesa.org
Autorité de Coordination du Transport en Transit du Couloir Septentrional (NC-TTCA)	198. M. Emile SINZUMUSI Directeur des douanes et de la facilitation du commerce Autorité de Coordination du Transport en Transit du Couloir Septentrional B.P 34068, 80118 Mombasa, Kenya Tel: +254 41 4470734 /2000881

		<p>Mobile : +254 700 738 092 Courriel : esinzumusi@ttcanc.org</p>
<p>Initiative du Bassin du Nil (IBN)</p>	<p>199.</p>	<p>M. Seifeldin Hamad Abdalla HAMAD Directeur exécutif Initiative du Bassin du Nil (IBN) B.P 152 Entebbe, Ouganda Tél/Bureau : +256 414 321 424 /759 302 708 /417 705 000 Mobile : +256 757 152 563 Courriel : seifeldin_eltwaim@nilebasin.org ; nbisec@nilebasin.org</p>

AUTRES INSTITUTIONS	
N°	Nom complet et coordonnées du participant
Université d'Afrique du Sud (UNISA)	<p>200. Joseph CHISASA Chef de département : Finances, gestion des risques et services bancaires Faculté des sciences économiques et de gestion Université d'Afrique du Sud (UNISA) AJH vd Walt Building 5-121 B.P 392 Pretoria, Afrique du Sud Tél/Bureau : +27 (0)12 429 4613 Tel/Mobile : +27 732 934 365 Courriel : Chisaj@unisa.ac.za</p>
	<p>201. M. Stephen Khehla Ndloun Directeur adjoint - Risque stratégique et services-conseils Université d'Afrique du Sud Tel: +27 124 292 551 Mobile : +27 836 661 570 Courriel : ndlouks@unisa.ac.za</p>
	<p>202. Mme Sanele Nhlabatsi Maître de conférences School of Business Leadership (École d'administration des affaires) Université d'Afrique du Sud South Africa Tel: +27 11 652 0306 Mobile : +27 82 466 2802 Courriel : nhlabw@unisa.ac.za</p>
	<p>203. Mme Cristal Peterson Directrice de la communication et du marketing Université d'Afrique du Sud Tel: +27 11 652 0315 Tel: +27 84 698 8728 Courriel : petercr@unisa.ac.za</p>



État d'Érythrée



United Nations
Economic Commission for Africa

	204. Prof. Vinesh Basdeo Doyen exécutif Université d'Afrique du Sud Mobile : +27 83 417 216 Courriel : mbasdeo@unisa.ac.za
	205. Prof. Mpfarisent Budeli Nemalekonde Directeur de la faculté de droit Université d'Afrique du Sud Tel: +27 429 8427 Mobile : +27 82 936 1237 Courriel : budelm@unisa.ac.za
Université de Nairobi	206. M. Lanoi MALOIY Chercheur Université de Nairobi B.P 30197 - 00100 Nairobi, Kenya Tel: +254 790 990 915 Courriel : lmaloiy01@gmail.com
	207. Dr. Paul Kuria KAMAU Institut d'études du développement Université de Nairobi B.P 30197-00100, GPO Nairobi, Kenya Tel: +254-20-318262; Ext 28177 Mobile : +254 722 970 366 Courriel : pkamau@uonbi.ac.ke ; kamaupk2011@gmail.com
Kenya Youth in Trade and Business	208. Mme Linda Cheptoo CHEPKWONY Présidente/Fondatrice Kenya Youth in Trade and Business B.P 9046-00100 Nairobi, Kenya Tel: +254 722 525 307 Courriel : lindachepkwony6@gmail.com



État d'Érythrée

Centre pour la paix durable et le développement démocratique (SeeD)	209.	John Christopher LOUISE Consultant SeeD Londres, Royaume-Uni Tel: +44 7505 433 936 Courriel : louise@seedsofpeace.eu
Life and Peace Institute (Institut Vie et Paix)	210.	Mme Yemisrasch Bruck KEBEDE Chargée du programme Corne de l'Afrique Life and Peace Institute (Institut Vie et Paix) B.P 20002/1000 Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251 115 579 049 Mobile : +251 913 865 187 Courriel : yemisrach.kebede@life-peace.org
Commission nationale de cohésion et d'intégration du Kenya (NCIC)	211.	Mme Olive Chepkorir METET Directrice adjointe et responsable de la communication et de la gestion des connaissances Commission Nationale pour la Cohésion et l'Intégration B.P 7055-00100 Nairobi, Kenya Tel: +254 72 681 1233 Courriel : chepkorir.metet@hotmail.com
Institut d'Etudes sur la Paix et la Sécurité	212.	Dr. Tigist Yeshiwas ENGIDAW Professeur assistant /Ambassadeur de bonne volonté pour les affaires humanitaires Coordonnatrice de la recherche, Programmes universitaires Institut d'Etudes sur la Paix et la Sécurité (IPSS) B.P 1176 Université d'Addis-Abeba Tel: +251 911 82 44 61 Courriel : tigist.y@ipss-addis.org Twitter: DrTigistY



État d'Érythrée



United Nations
Economic Commission for Africa

Institut de Politique Economique et Sociale de la Corne de l'Afrique	213.	L'Amb. Peter Robleh GABRIEL Président Institut de Politique Economique et Sociale de la Corne de l'Afrique (HESPI) Tel: +251 115 150 521 /84 ; +251 911 523 706 Courriel : contacthespi@hespi.org ; probleh@gmail.com
Université de Dar-es-Salaam	214.	Vincent Peter LEYARO Maître de conférences Université de Dar es Salaam Tel: +255 782 285 275 Courriel : vleyaro@yahoo.com
Institut d'Analyse des Politiques et de Recherche (IPAR) du Rwanda	215.	Mme Eugenia KAYITESI Directrice exécutive Institut d'Analyse des Politiques et de Recherche (IPAR) du Rwanda Tel: +250 788 305 506 Courriel : e.kayitesi@ipar-rwanda.org ; ek.kayintag@gmail.com
Université Makerere	216.	Prof. Ibrahim Mike OKUMU Maître de conférences École d'économie, Université Makerere Kampala, Ouganda Tel: +256 752 016 887 Courriel : okumuim@gmail.com
Kenya Institute for Public Policy (KIPPRA)	217.	M. Paul Odhiambo ODONGO Analyste des politiques Ministère du Commerce et des Affaires étrangères Kenya Institute for Public Policy (KIPPRA) B.P 56445-00200 Nairobi, Kenya Tel: +254 717 671 026 Courriel : podhiambo@kippra.or.ke



État d'Érythrée



United Nations
Economic Commission for Africa

Confédération du Tourisme de Tanzanie	218.	M. Richard Obadiah Buberwa RUGIMBANA Secrétaire exécutif, Confédération du Tourisme de Tanzanie B.P 13837 Dar es Salaam, Tanzanie Tel: +255 754 488 642 Courriel : richard.rugimbana@gmail.com
Office National du Tourisme de Djibouti (ONTD)	219.	M. Osman Abdi MOHAMED Directeur général Office National du Tourisme Cité Haramouse Djibouti, Djibouti Tél/Bureau : +253 21 352 800 Tél/Mobile : +253 77 81 83 50 Courriel : osmanabdim@gmail.com
Loisirs et tourisme Howarth International	220.	Dr. Carmen NIBIGIRA Cheffe de projet, Loisirs et tourisme Howarth International Rusororo - Kigali, Rwanda Tel: +250 72 462 4538 / 78 066 3646 Courriel : cnibigira@horwathhtl.com ; carmen-nibigira@hotmail.co.uk
Fondation RES4Africa	221.	M. Leonard Joseph BRAUN Analyste en énergie Fondation RES4Africa Rome, Italie Tel: +49 174 208 5888 Courriel : leonhard.braun@res4africa.org

DELOITTE	<p>222. M. Amaha Admassie BEKELE Responsable de la Technologie pour l’Afrique de l’Est DELOITTE Addis-Abeba, Éthiopie Tél : +251 Courriel : abekele@deloitte.co.ke</p>
Organisation Maritime Internationale (OMI)	<p>223. Capt. Dave Ngui MULI Coordonnateur pour la sous-région de l'Afrique de l'Est Organisation Maritime Internationale (OMI) B.P 30219 – 0010 Nairobi, Kenya Tel: +254 729 403 588 Courriel : dmuli@imo.org</p>
TradeMark East Africa (TMEA)	<p>224. Dr. Anthony Francis MVEYANGE (Ph.D) Directeur, Recherche et apprentissage TradeMark East Africa Ltd 2nd Floor, Fidelity Insurance Center Waiyaki Way, Westlands B.P 313-00606 Nairobi, Kenya Tél/Bureau : +254 20 423 5000; Ext: 131 Tél/Bureau : +254 700 141 220 Courriel : anthony.mveyange@trademarkea.com</p>
	<p>225. M. Mugenyi Eugene TORERO Directeur, Politique commerciale/Facilitation du commerce TradeMark East Africa Fidelity Insurance Centre, 2nd Floor, Waiyaki Way B.P 313, 00606 Nairobi, Kenya Tel : +254 20 423 5000 Mobile : +254 780969 654 Courriel : eugene.torero@trademarkea.com</p>



Banque Africaine de Développement	226.	M. Marcellin Ndong Ntah Économiste en chef pour l'Afrique de l'Est Banque Africaine de Développement Nairobi, Kenya Tel: +254 748 459 386 Courriel : m.ndongntah@afdb.org
Centre des objectifs de développement durable (ODD) pour l'Afrique	227.	M. Enock Twinoburyo NYOREKWA Économiste principal Centre des objectifs de développement durable (ODD) pour l'Afrique Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 783 433 7111 Tel/Mobile : +250 78 831 00 04 / +256 702 889 253 Courriel : enyorekwa@sdgcafrica ; info@sdgcafrica.org
Commission Economique pour l'Europe en Afrique pour les PPP	228.	Mme Beatrice Florah Aeko IKILAI Représentante de la Commission Economique pour l'Europe en Afrique pour les PPP basée en Ouganda Boîte postale : 5393 Kampala, Ouganda Tel: +256 77 290 5291 Courriel : ikilai2015@gmail.com
Kenya Convention Bureau	229.	Mme Jacinta Mutete NZIOKA Directrice générale Kenya Convention Bureau B.P 30630 Nairobi, Kenya Tel: +254 72 246 4221 Courriel : jacinta.ktb@gmail.com
Invest Afrique	230.	M. Gabriel NEGATU Directeur associé, Invest Afrique Ancien DG à la BAD Betasda 20817 Nairobi, Kenya

		Tel: +1 240 778 8117 (USA) ; +254 707 645 685 (Kenya) Courriel : gabenegatu@gmail.com
Cour de justice de l'Afrique de l'Est	231.	M. Isaac Lisoria LENAOLA Juge à la Cour suprême du Kenya Système judiciaire du Kenya B.P 1014 Nairobi, 00502 Tel: +254 20 221 2221 Mobile : +254 72 184 1109 Courriel : isaaclenaola@yahoo.co.uk , ilenaola@courts.go.ke

CONSULTANTS	
N°	Nom complet et coordonnées du participant
232.	<p>Prof. Timothy Kimathi MURITHI Professeur / Chercheur principal University of Free State 18 Oberon Way, Meadowridge Cape Town 7680 South Africa Tel/WhatsApp: +27 714 237 209 Courriel : tmurithi@ijr.org.za ; tkmurithi@hotmail.com</p>
233.	<p>Mme Laura Naliaka NAPWORA Économiste Indépendante B.P 12573 - 20100 Naikuru, Kenya Tel: +254 707 131 757 Courriel : lauraanne.naliaka@gmail.com</p>
234.	<p>Mme Natasha Rosabel EREIRA-GUYER Conseillère en communication Kigali, Rwanda Courriel : natasha.ereira-guyer@one.un.org Tel/Mobile : +250 78 944 79 78 Tel/WhatsApp: +44 787 528 7285</p>
235.	<p>M. Kato Mukasa KIMBUGWE Directeur associé Dynamic Analysis Ltd Kigali, Rwanda Tel: +250 788 05 587 Courriel : katoliverpool@gmail.com</p>

AGENCES DES NATIONS UNIES		
	N°	Nom complet et coordonnées du participant
Institut Mondial de Recherche sur les Aspects Economiques du Développement de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER)	236.	<p>Dr. Maureen Kefina WERE Chercheure associée Université des Nations Unies Institut Mondial de Recherche sur les Aspects Economiques du Développement (UNU-WIDER) B.P 105753 Dar es Salaam, Tanzanie Tél/Bureau : +254 22 260 2917 Tel/Mobile : +255 766 040 834 Courriel : were@wider.unu.edu</p>
Organisation Mondiale du Commerce (OMC)	237.	<p>Mme Maika OSHIKAWA Directeur Division des adhésions Organisation Mondiale du Commerce (OMC) Genève, Suisse Tél/Bureau : +41 22 739 5643 Tel/Mobile : +41 79 898 8074 Courriel : maika.oshikawa@wto.org</p>

MÉDIAS	
N°	Nom complet et coordonnées du participant
238.	<p>M. Jenerali Twaha ULIMWENGU Président du Conseil d'administration du journal Raia Mwema et avocat à la Haute Cour de Dar es-Salaam Mbezi Beach, Block G, Plot 487 Dar es Salaam, Tanzanie Tel: +255 754 949 594 Courriel : jenerali@gmail.com</p>
239.	<p>M. Girum Chala GEMECHU Journaliste CGTN Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251-911549916 Courriel : groomchala@yahoo.com</p>
240.	<p>M. Ashalew Chala GEMECHU Cameraman CGTN Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251 924 594 677 Courriel : Aschalewchala2005@gmail.com</p>
241.	<p>M. Nega Gebreselassie DEMIE Producteur CGTN Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251 989 165 735 Courriel : negasselassie27@gmail.com</p>
242.	<p>M. Juma Alawi MASARE Journaliste The Citizen Newspaper Boîte postale : 19754 Dar es Salaam, Tanzanie Tel: +255 784 339 318 Courriel : masarealawi@yahoo.com ; malawi@tz.nationamedia.com</p>

	243.	<p>M. Andualem Sisay GESSESSE Journaliste New Business Ethiopia/ BEHAK Multimedia Addis Ketema, Sub city 101195 Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251 91 140 7539 Courriel : andualemsis@gmail.com</p>
	244.	<p>M. James KARUHANGA Reporter The New Times Kigali, Rwanda Tel: +250 78 030 34 36 /78 229 66 79 Courriel : karuhanga_james@yahoo.com</p>
	245.	<p>M. Frederick GOLOOBA-MUTEBI Chercheur indépendant / Analyste (Rwanda/Ouganda) Kamuli Zone A, Kamuli Road, Kireka Kampala, Ouganda Tel: +256 782 673 107 / +250 788 502 365 Courriel : fgmutebi@gmail.com</p>
	246.	<p>M. Segawa ARNOLD Présentateur du bulletin d'information NTV Ouganda 390, Kitakule Road – Mengo Kampala, Ouganda Tel: +256 757 104 377 / +256 782175116 Courriel : segawarr@gmail.com</p>

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA)	
	N° Nom complet et coordonnées du participant
Délégation de la CEA Addis-Abeba, Éthiopie	247. Mme Vera SONGWE Secrétaire exécutive Commission économique pour l'Afrique Addis-Abeba, Éthiopie
	248. M. Stephen Njuguna KARINGI Directeur Division de l'intégration régionale, des infrastructures et du commerce Commission économique pour l'Afrique (CEA) Addis-Abeba, Éthiopie Courriel : karingi@un.org
	249. M. Yohannes HAILU Expert en politique énergétique Addis-Abeba, Éthiopie Courriel : hailu15@un.org
	250. Mme Sandra NYAIRA Chargé des communications CEA Addis-Abeba, Éthiopie Tel: +251 929 417 895 Courriel : nyaira@un.org
	251. Mme Emmanuella MATARE Associée CEA Courriel : Courriel : mold@un.org
	252. M. Andrew MOLD Directrice par intérim CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 815 5427



État d'Érythrée



United Nations
Economic Commission for Africa

Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est (BR-AE) Kigali, Rwanda		Mobile : +250 78830 2153 / +250 7881 55427 Courriel : mold@un.org
	253.	Mme Daya BRAGANTE Responsable du groupe sectoriel des Initiatives sous-régionales CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788155426 Courriel : bragante@un.org
	254.	Mme Emelang LETEANE Responsable des affaires sociales CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 7881 55415 Courriel : leteane.uneca@un.org
	255.	M. Geoffrey Masaki MANYARA Économiste CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788155430 Courriel : manyara@un.org
	256.	M. Rodgers MUKWAYA Économiste CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788155431 Courriel : mukwayar@un.org
	257.	Mme Priscilla Berenice LECOMTE Responsable de l'information - Siège des NU New York, États-Unis Courriel : lecomte@un.org

	<p>258. Mme Mekdes Asmare WORKNEH Responsable administrative et financière par intérim Bureau sous-régional de la CEA pour l’Afrique de l’Est B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 412 Courriel : asmare.uneca@un.org</p>
	<p>259. Mme Marie-Françoise UMURINGA Chargée de programme CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 405 Courriel : umulinga@un.org</p>
	<p>260. M. Didier HABIMANA Chargé de communication CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788155411 Courriel : habimanad@un.org</p>
	<p>261. M. Jean-Claude UMUGABA Assistant informatique CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 414 Courriel : umugaba@un.org</p>
	<p>262. Mme Jackline INGABIRE Assistante de programme CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 406 Courriel : ingabirej@un.org</p>
	<p>263. Mme Médiatrice NYIRAKIMONYO</p>

	<p>Assistante supérieure du personnel CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 401 Courriel : nyirakimonyom@un.org</p>
264.	<p>Mme Angélique NTAGENDERWA Assistante aux finances Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 424 Courriel : ntagengerwa@un.org</p>
265.	<p>Mme Alphonsine NYIRANSABIMANA Assistante aux achats CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 413 Courriel : nyiransabimana@un.org</p>
266.	<p>Mme Martine MUKANDEKEZI Assistante bibliothécaire Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 428 Courriel : mukandekezi@un.org</p>
267.	<p>Mme Rosemary Akiiki BAGIZA Assistante de recherche CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 425 Courriel : bsgiza2@un.org</p>

	<p>268. M. Charles MULHIRA Assistant de l'équipe CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 419 Courriel : cmulihira@un.org</p>
	<p>269. Mme Achiapo Jessica Lisette ATSIN Chercheure associée CEA/BR-AE B.P 4654 Kigali, Rwanda Tél/Bureau : +250 788 155 421 Courriel : jessica.atsin@un.org</p>